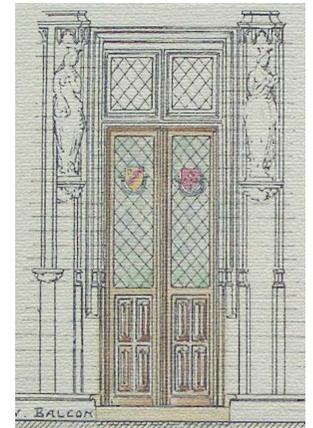


# HÔTEL DE VILLE DE BRUXELLES

## SALLE DES MARIAGES

1865

### ETUDE HISTORIQUE DE LA SALLE



Quentin DEMEURE

Urbanisme  
Architecture  
Cellule Patrimoine historique

Décembre 2007



## TABLE DES MATIÈRES

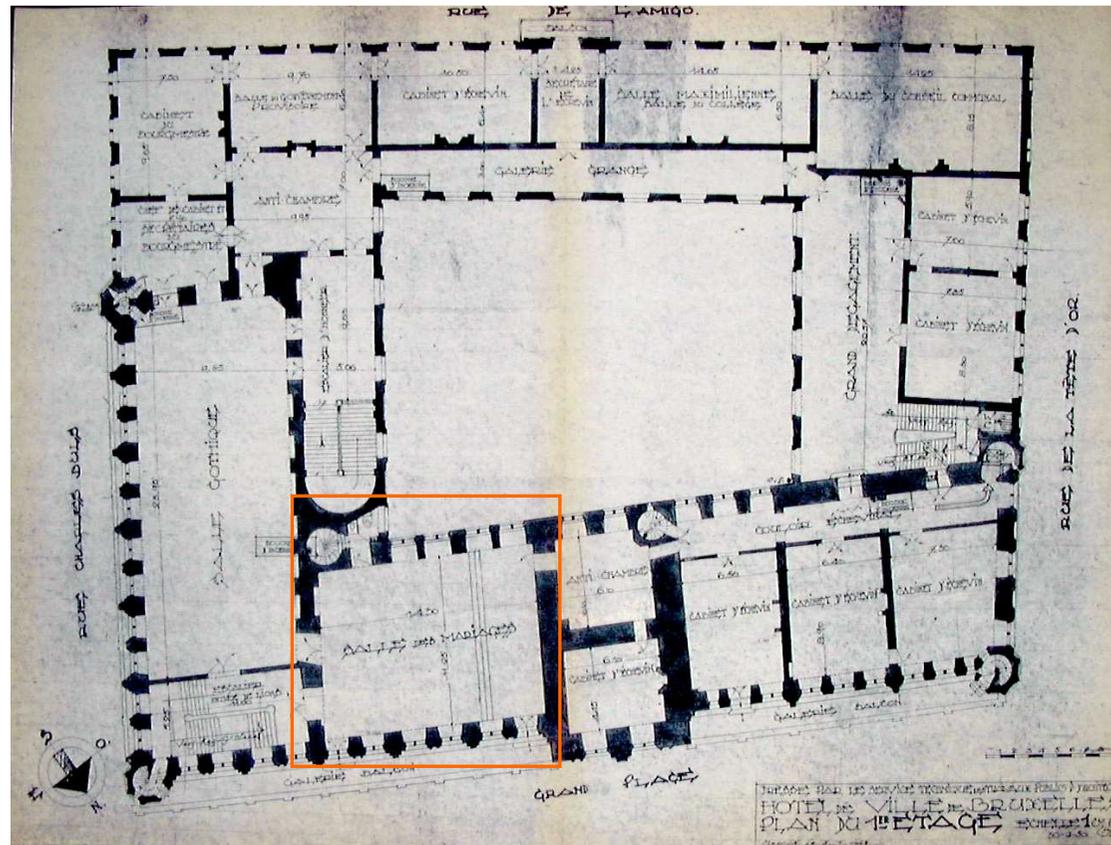
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>3</b>
<b>OBJET DE L'ÉTUDE ET PROTECTION LÉGALE</b> .....	<b>5</b>
<b>NOTE HISTORIQUE</b> .....	<b>7</b>
<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>9</b>
<b>2. LES DIFFÉRENTES PHASES DE RÉNOVATION DE LA SECONDE MOITIÉ DU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE</b> .....	<b>11</b>
LES NIVEAUX DE SOL ET PLAFOND.....	11
LES BAIES.....	15
LE CHAUFFAGE .....	27
BOISERIES ET MOBILIER DE LA SALLE .....	31
DÉCOR POLYCHROME DES MURS ET PLAFOND .....	43
L'ÉCLAIRAGE. ....	47
ENTRETIEN GÉNÉRAL DE LA SALLE DES MARIAGES. ....	48
LES SANITAIRES .....	51
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>53</b>
<b>INVENTAIRE RAISONNÉ DES ARCHIVES</b> .....	<b>55</b>
I. REMARQUES PRÉLIMINAIRES.....	55
II. INVENTAIRE DES PLANS .....	55
A. <i>Plans généraux</i> .....	55
B. <i>Plans de détails</i> .....	58
C. <i>Plans du mobilier</i> .....	62
D. <i>Plans du chauffage et des sanitaires</i> .....	64
III. FONDS ICONOGRAPHIQUE.....	65
IV. FONDS TRAVAUX PUBLICS .....	67
<b>COLOPHON</b> .....	<b>69</b>



## Objet de l'étude et Protection légale

La présente étude s'attache à retracer l'évolution de la salle des mariages située au premier étage de l'aile orientale de l'Hôtel de Ville.

L'Hôtel de Ville de Bruxelles est classé par arrêté royal du 5 mars 1936 en raison de sa valeur archéologique, artistique et historique. L'assise de la Grand-Place est classée par arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 7 novembre 2002 en raison de son intérêt archéologique, historique et esthétique. Cet arrêté établit une zone de protection définie autour de la Grand-Place et reproduite ci-contre.



*Hôtel de Ville de Bruxelles. Plan du 1er étage, éch 1/100, 30 septembre 1950 modifié le 07 janvier 1963, encre et lavis sur papier fort, AVB NPP A1 o.*



## NOTE HISTORIQUE

La construction de l'Hôtel de Ville de Bruxelles débute au printemps de l'an 1402. Auparavant, les édiles communaux se réunissent dans un *Steen*, une ancienne maison fortifiée appelée « De Meerte » acquise par la Ville en 1301.

Au début du XV<sup>e</sup> siècle, Bruxelles connaît une période particulièrement faste sur le plan économique et politique. L'ancien *Steen* est démoli et l'aile occidentale de l'Hôtel de Ville est érigée vraisemblablement sous la direction de Jacques van Thienen<sup>1</sup>.

Le nouveau bâtiment comprend une aile et un beffroi donnant sur la Grand-Place ainsi qu'une aile au sud-est longée par l'actuelle rue Charles Buls. L'escalier des Lions situé sur la Grand-Place sert d'entrée principale.

De 1436 à 1444, les édiles communaux décident d'exproprier une série de maisons installées entre l'Hôtel de Ville et la rue Tête d'Or afin de construire l'aile occidentale. La première pierre est posée le 4 mars 1444 par le Comte de Charolais - futur Charles le Téméraire - et les travaux se prolongent jusqu'en 1450. Le chantier de la partie gothique de l'Hôtel de Ville se poursuit par l'érection de la flèche dont l'ouvrage est confié à l'architecte Jan van Ruysbroeck par convention du 23 janvier 1449. Le travail se clôture définitivement en 1454 après la pose du Saint Michel au sommet de la flèche<sup>2</sup>.

En 1695, le roi Louis XIV ordonne au Maréchal de Villeroy de bombarder Bruxelles à boulets rouges. L'Hôtel de Ville qui constitue une cible idéale pour les artilleurs français est durement touché par les tirs<sup>3</sup>. Les principaux éléments de maçonnerie, dont la flèche et les murs, résistent bien au déluge de feu. En revanche, les matériaux en bois disparaissent dans l'incendie. La toiture de l'Hôtel de Ville, ses différents niveaux de sol, le mobilier ainsi que la Halle aux Draps, à l'arrière du bâtiment, sont complètement détruits<sup>4</sup>.

Le travail de déblaiement des décombres apparaît comme une tâche considérable. L'ensemble des habitants est invité, parfois à contrecœur, à participer à cet effort<sup>5</sup>. Les travaux de reconstruction sont promptement menés et, en 1698, Pierre Louis Jacob d'Hailly, un bourgeois originaire de Lille, manifeste son admiration quant à l'avancement du chantier<sup>6</sup>. Guillaume de Bruyn, en tant que Contrôleur des Travaux de la Ville, supervise l'ensemble du chantier. La construction d'une nouvelle aile située rue de l'Amigo et, en retour, rues Tête d'Or et Charles Buls à l'emplacement de l'ancienne Halle aux draps est confiée à l'architecte Corneille van Nerven<sup>7</sup>.

---

<sup>1</sup> Son nom apparaît dans les comptes de l'Hôtel de Ville à côté de celui de Maître Jean Bornoy.

<sup>2</sup> G. DES MAREZ, *Guide illustré de Bruxelles, monuments civils et religieux*, Bruxelles, 1979, p. 1 à 4 ; *Bruxelles, Monuments et Sites classés*, Bruxelles, 1994, p. 84.

<sup>3</sup> M. CULOT (dir. de), *Le bombardement de Bruxelles par Louis XIV et la reconstruction qui s'en suivit 1695-1700*, Bruxelles, 1992, p. 192.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 92.

<sup>5</sup> *Ibidem*, p. 103.

<sup>6</sup> *Ibidem*, p. 144.

<sup>7</sup> *Ibidem*, p. 118.



## 1. INTRODUCTION

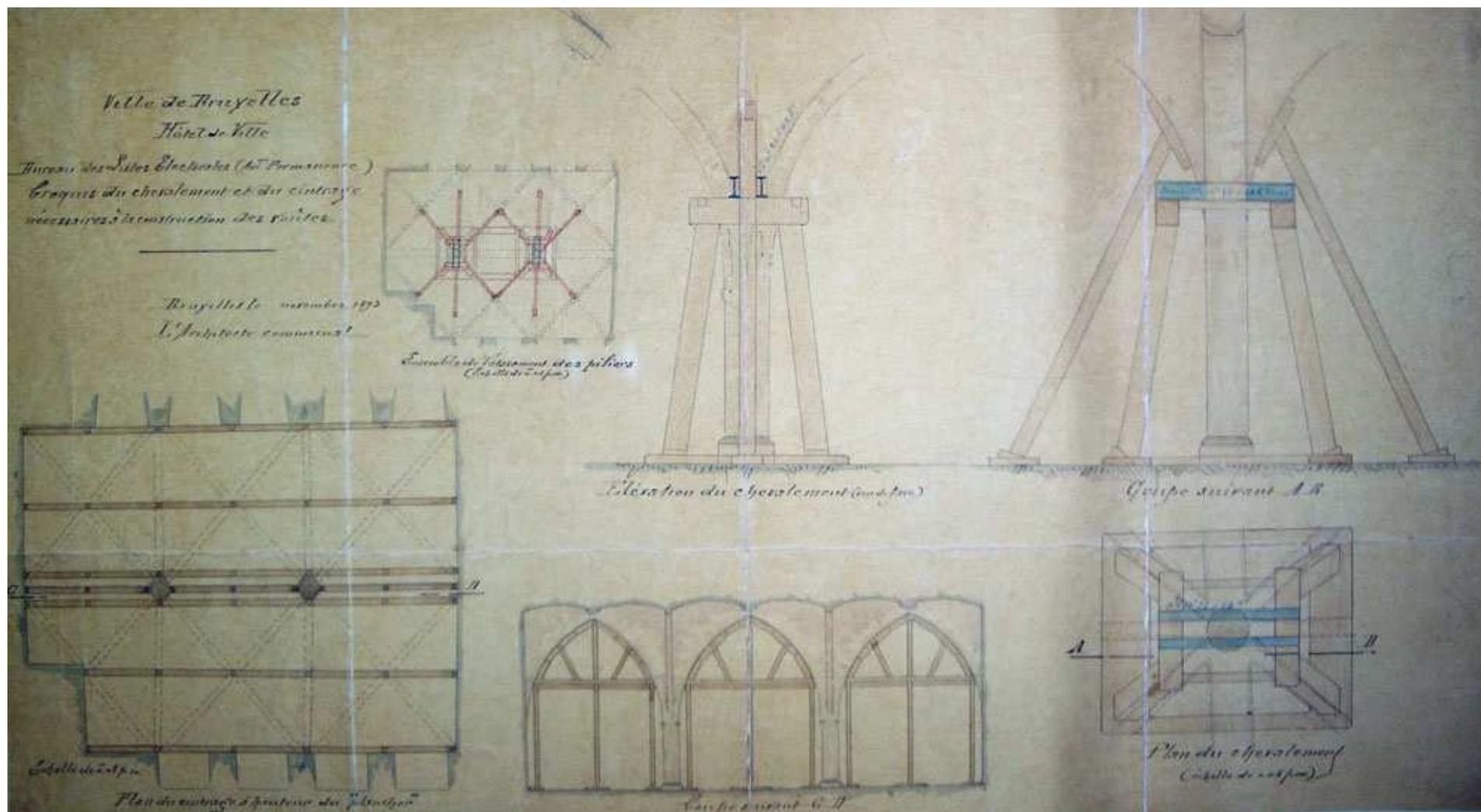
La salle des mariages est actuellement utilisée pour la célébration des mariages et l'organisation de réceptions officielles. Cette fonction ne lui a pas toujours été dévolue. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle est appelée « Saele voor de Vierschaere » car elle sert notamment de tribunal, ou encore Salle des Nations car les représentants des corporations de métiers réunis en 9 groupements appelés Nations y siégeaient depuis 1421. Suite aux réformes Napoléoniennes, la salle sert également aux réunions du Conseil de Milice. Le grand crucifix qui y est suspendu lui vaut également l'appellation de Salle du Christ. Elle conserve ce nom jusqu'aux grands travaux de transformations qui en 1865 lui donnent son aspect et ses fonctions actuelles.

Les archives nous révèlent qu'avant les transformations qui lui ont donné son aspect actuel, la salle des mariages se présente comme un vaste local aux murs partiellement lambrissés et enduits à la chaux. Le plafond, reconstruit après le bombardement de 1695, est soutenu par une série de sommiers, le tout enduits à la chaux<sup>8</sup>. En 1814, un des cinq sommiers de la salle se brise sous le poids de cloisons en briques construites à l'étage supérieur pour le local de l'Académie des Beaux-Arts, les autres fléchissent sous le poids. Des rapports préconisent de déménager l'Académie au rez-de-chaussée, de remplacer le sommier brisé par un nouveau en chêne et de le « replâtrer »<sup>9</sup>. Ces travaux ont probablement été réalisés car l'incident n'est plus mentionné par la suite. Le décor de caisson construit lors des transformations de 1865 et une structure en béton renforçant l'ensemble n'entraîneront pas la suppression des poutres du XVIII<sup>e</sup> siècle qui semblent ne pas avoir été remplacées (cfr. infra pg 13).

---

<sup>8</sup> Décision du Collège, 07/12/1820 ; Devis, 06/12/1820 ; AVB TP 7317.

<sup>9</sup> Rapport du directeur des Travaux publics au Maire, 13/09/1814 ; courrier du Maire à l'intendant du département de la Dyle, 15/09/1814 ; rapport de B. Van den Kerckhove au Maire, s.d. ; AVB TP 7318.



Ville de Bruxelles. Hôtel de Ville. Bureau des listes électorales (ancienne permanence). Croquis du chevalement et du cintrage nécessaires à la construction des voûtes, éch. 1/50, novembre 1893, encre et lavis sur calque maroufflé sur papier fort, AVB NPP A1 a.

L'actuelle salle ogivale située sous la salle des mariages anciennement affectée en permanence de police puis en bureau des listes électorales a été complètement rénovée vers 1893. Comme l'indique le plan, les voûtes du plafond ont été reconstruites et partant le sol de la salle des mariages dont le pavement a été soit démonté soit remplacé.

## 2. LES DIFFÉRENTES PHASES DE RÉNOVATION DE LA SECONDE MOITIÉ DU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE

L'organisation et l'aspect actuel de la salle des mariages est le fruit des transformations entreprises de 1865 jusqu'à 1893. L'intervention est réalisée dans un style résolument néogothique inspiré des réalisations début du XV<sup>e</sup> siècle. Le chantier est qualifié de travaux de rénovation bien qu'une part importante des réalisations similaires soient considérées à l'époque comme des restaurations. La qualité des matériaux, leur traitement, la richesse des motifs utilisés et la destination de la salle en font l'une des interventions importantes du chantier global de rénovation de l'Hôtel de Ville<sup>10</sup>.

### LES NIVEAUX DE SOL ET PLAFOND

La problématique des niveaux de sol s'impose en premier lieu pour comprendre l'articulation des volumes de l'Hôtel de Ville. Elle provient notamment du fait que cet ensemble architectural est composé d'éléments construits à des époques différentes sur un terrain en légère déclivité. La salle gothique d'origine est bâtie à un niveau inférieur à celui de la salle des mariages laquelle est située plus bas que les salles de la tour et, partant, de l'aile occidentale. Jusqu'en 1852, la salle comportait deux changements de niveau l'un au débouché de la salle gothique, l'autre au deux tiers environ de son développement entre la quatrième et la cinquième travée de fenêtre. Ce dernier changement de niveau se présentait sous la forme d'une estrade comparable à celle que l'on peut voir actuellement. Cette dernière estrade a été entièrement reconstruite en 1866 y compris les gîtages<sup>11</sup>. Lors de l'aménagement de la salle gothique vers 1865, le niveau du sol est rehaussé au niveau actuel. Mis à part, l'estrade qui est réalisée en chêne, la salle est pavée en 1866 de carreaux céramiques de style néogothique<sup>12</sup>. En 1892, les voûtes de la salle ogivale sont entièrement reconstruites ce qui a nécessairement engendré la modification du pavement de la salle des mariages. A cette occasion, les carreaux céramiques ont été soit remplacés soit reposés lors des travaux de reconstruction de la salle ogivale située au-dessous. Le système de chauffage de la salle des mariages est également modifié car le calorifère de la salle situé avant 1892 à l'emplacement de la salle ogivale, et dont le conduit circulait dans le sol pour aboutir à une grille diffusant la chaleur, a été supprimé à cette époque (cfr. infra pg. 29).

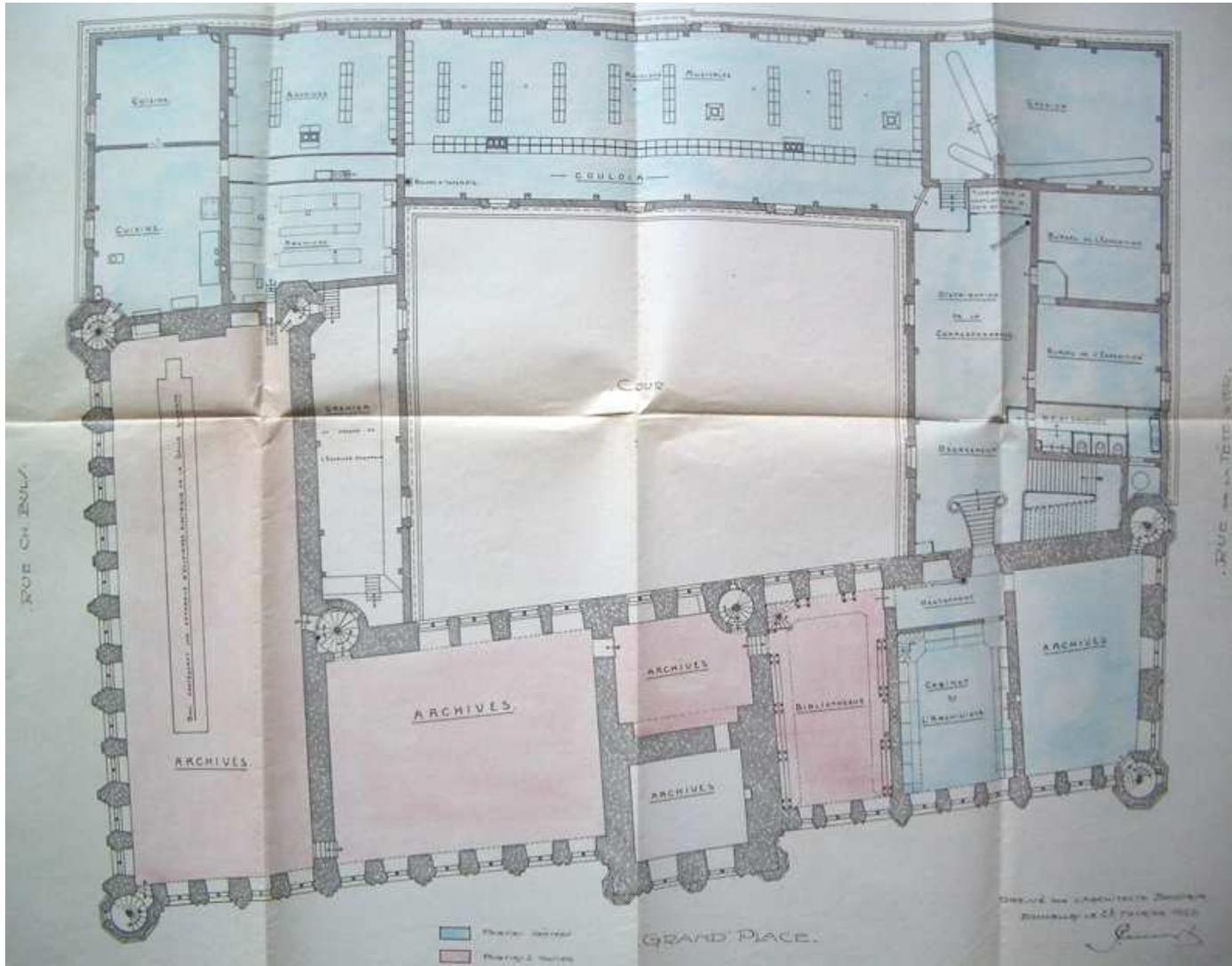


Photographie de l'estrade et du pavement de la salle des mariages, 2007.

<sup>10</sup> AVB Bulletin communal, rapport annuel, 1865, T. II, p. 208.

<sup>11</sup> Ordonnance de paiement P. Daye, 14/12/1866 et facture 11/12/1866 ; pièces jointes à l'appui des comptes III 41 206.

<sup>12</sup> Facture et ordonnance de paiement, Louis Melot 16/10/1866 et 06/04/1866, pièces jointes à l'appui des comptes III 41 206.



Plan du 2<sup>e</sup> étage de l'Hôtel de Ville, F. Malfait, 28 février 1929, AVB TP 95593.



Le plafond actuel de la salle des mariages comporte 30 caissons reposant sur cinq gîtes épaulées par dix consoles ornées de blasons, peintes par le décorateur Charles Léon Cardon (cfr. Le paragraphe sur le décor polychrome). Il pourrait s'agir des poutres en bois de chêne provenant de la forêt de Soignes qui ont été posées au XVIII<sup>e</sup> siècle lors de la reconstruction de l'Hôtel de Ville. En effet, durant le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, une partie importante des niveaux de sol en bois sont remplacés par des structures constituées de voussettes en brique et de poutrelles métalliques en « I » pour résoudre différents problèmes dont notamment les risques d'incendie, les surcharges, la destruction des supports par les insectes et la pourriture. La totalité des niveaux de sol n'est cependant pas remplacée à cette époque et lors de sa séance du 13 février 1931, le Collège des Bourgmestre et Échevins décide d'entamer une nouvelle campagne de travaux<sup>13</sup>. Les nouveaux plafonds plus résistants sont construits en béton armé. Un plan (voir page précédente) permet de visualiser les zones qui ont été modifiées au XIX<sup>e</sup> siècle (en bleu) et celles qui doivent être réalisées (en rose). Le plafond de la salle des mariages fait partie de la zone à reconstruire vers 1930 et, pour éviter probablement la destruction du décor à caisson, le plafond initial est dédoublé en 1931 par une structure constituée de poutrelles en « I » enrobées de béton à laquelle les anciennes poutres en bois sont accrochées<sup>14</sup>. Le niveau du sol de la salle située au-dessus de la salle des mariages est donc plus élevé qu'à l'origine. Cette différence de niveau avec les salles voisines est franchie à l'aide de deux volées d'escalier et au repos intermédiaire une trappe technique permet de visualiser l'ancienne et la nouvelle structure du plafond de la salle des mariages.

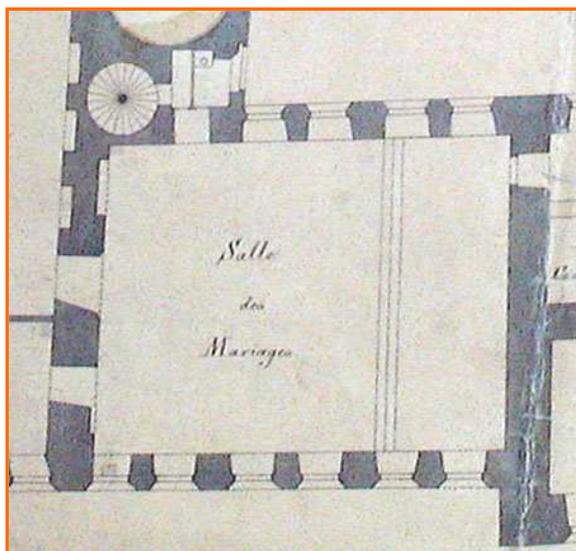
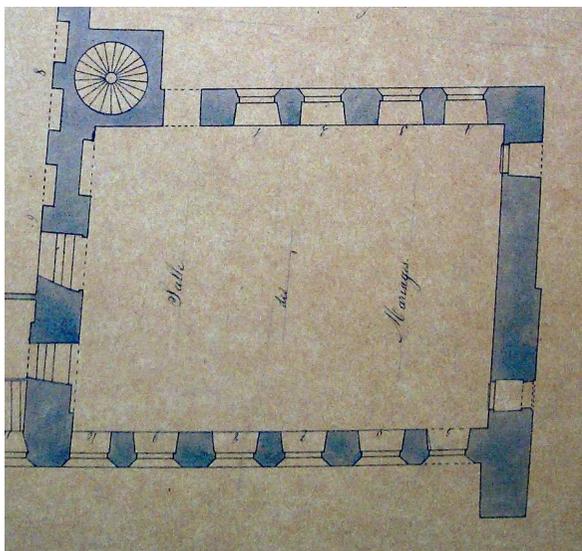
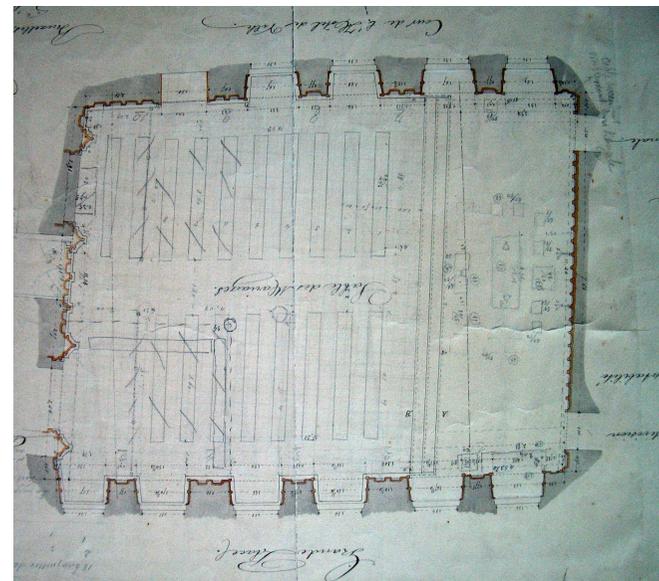
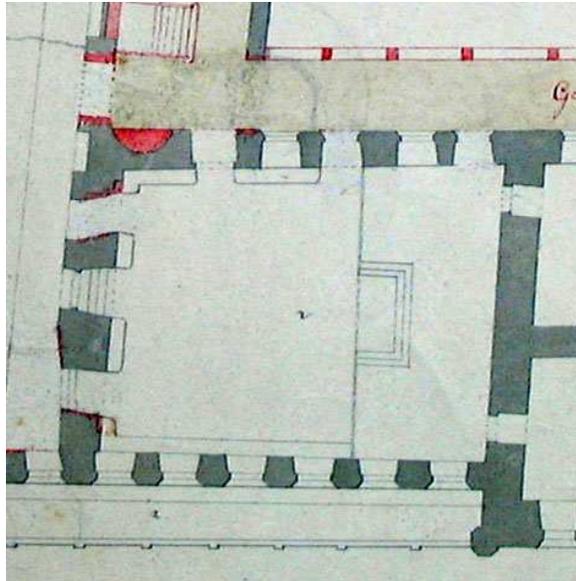
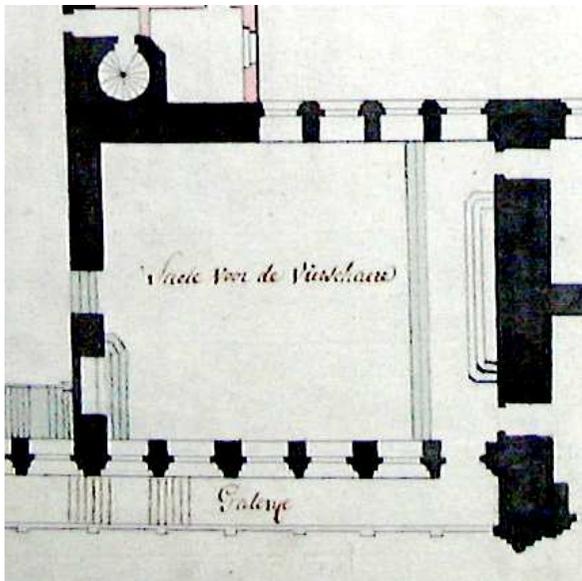


Photo de l'actuelle salle de conférence au 2<sup>e</sup> étage, au-dessus de la salle des mariages, 1931, AVB TP 95593. Le plancher est dédoublé et les anciennes poutres sont accrochées aux nouvelles poutrelles métalliques en « I » encore visibles sur la photographie d'époque avant qu'elles ne soient enrobées de béton.

Photographie du plafond de la salle des mariages, 2007.

<sup>13</sup> La campagne de travaux est confiée à l'ingénieur Dorsingang, rapport de l'architecte de la Ville François Malfait 11 février 1931, AVB TP 95593 ; diverses factures échelonnées entre 1931 et 1932 en témoignent, AVB TP 95593.

<sup>14</sup> Pour plus d'information sur la reconstruction des niveaux de sol de l'Hôtel de Ville de Bruxelles consulter : Q. DEMEURE, *Etude historique des combles de l'aile orientale*, Bruxelles, 2005.



- *Plan der Eerste stegie van het Stads huys*, s.d. (ca XVIII<sup>e</sup> s.), encre et lavis sur papier fort, AVB NPP 500.
- *Plan du premier étage de l'Hôtel de Ville. Changements proposés*, éch 1/200, L. Suys, 19 mars 1852, encre et lavis sur papier fort, AVB NPP 501.
- *Hôtel de Ville de Bruxelles. Plan de la nouvelle salle des mariages*, éch 1/20, P.-V. Jamaer, 8 août 1865, encre et lavis sur papier fort, AVB NPP A1 c.
- *Plan des salles des gothiques et des mariages. Emplacement des vitraux*, s.d. (1877), encre et lavis sur calque marouflé sur papier fort, AVB NPP A1 b.
- *Hôtel de Ville de Bruxelles. Plan du 1<sup>er</sup> étage*, éch. 1/100, s.d. (ca 1885), encre et lavis sur papier fort, AVB NPP A1 o  
[Situation actuelle.](#)

## LES BAIES

Actuellement, la salle des mariages est percée de six baies vers la Grand-Place, dont deux portes vitrées aménagées aux extrémités et donnant sur le balcon, quatre fenêtres vers la cour intérieure de l'Hôtel de Ville et une porte conduisant aux sanitaires. Le mur du fond (occidental) comprend une porte vers la tour et le mur oriental, une porte vers l'escalier des lions et une vers la salle gothique.

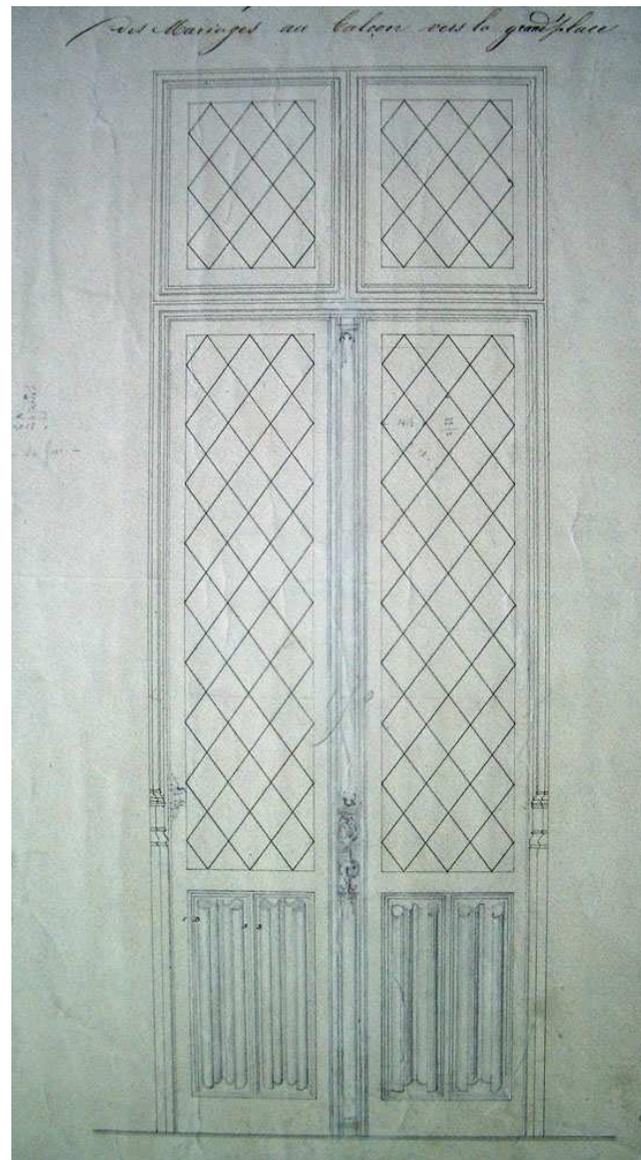
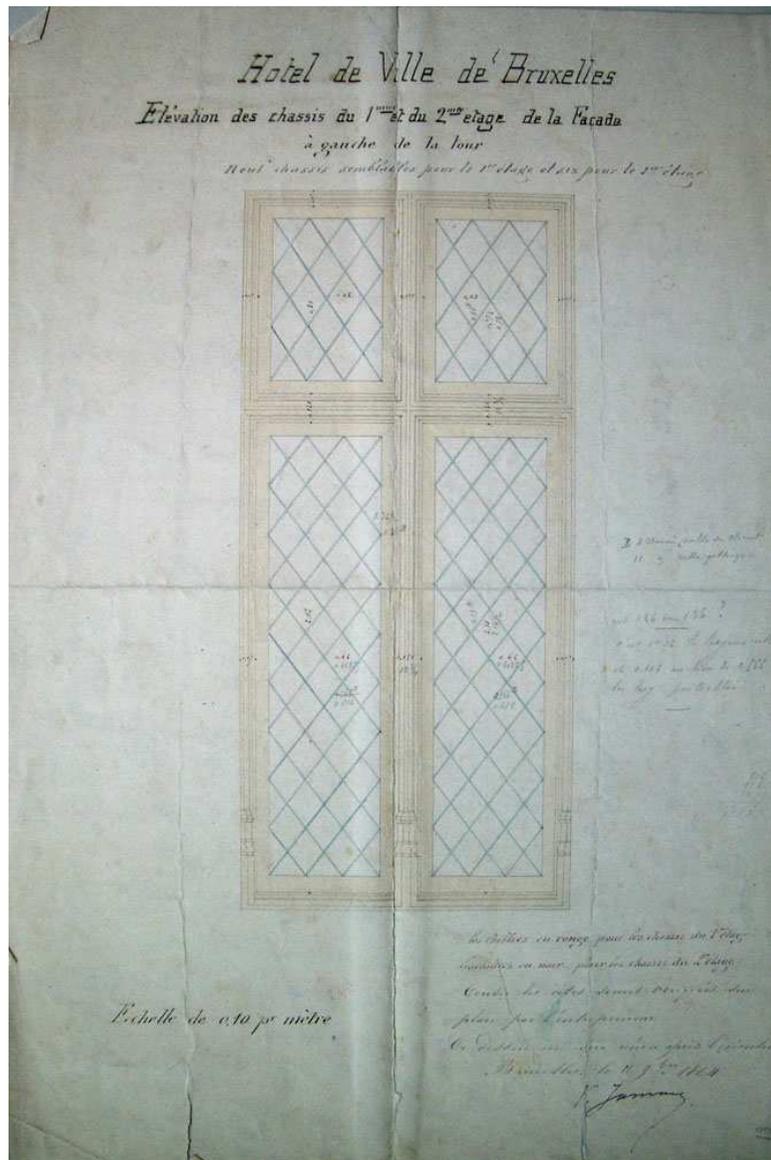


Photographies des murs de la salle des mariages  
2007 :

Mur occidental      Façade Grand-Place

Mur oriental      Façade à cour





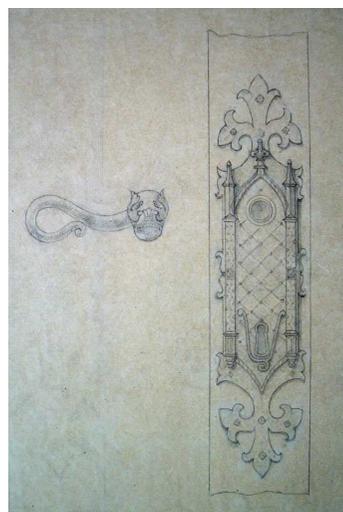
*Hôtel de Ville de Bruxelles. Elevation des châssis du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étage de la façade à gauche de la tour. Neuf châssis semblables pour le premier étage et six pour le 2<sup>e</sup> étage, éch. 1/10, P.-P.-V. Jamaer, 11 novembre 1864, encre et lavis sur papier fort, AVB NPP A1 r.*

*Hôtel de Ville de Bruxelles. Détail de la porte donnant de la nouvelle salle des mariages au balcon de la Grand-Place, éch. 1/10, s.d. (ca 1864), encre et crayon sur papier fort, AVB NPP A1 c.*

Vers la Grand-Place, les neuf châssis de fenêtre du premier étage de l'aile orientale ont été renouvelés en 1865 lors de la grande campagne de rénovation de la salle des mariages par des châssis à vitraux comportant des carreaux transparents taillés en losange posés sur pointe dans une structure métallique. La porte vitrée qui relie l'estrade au balcon doit également avoir été réalisée à cette époque mais elle a fait l'objet d'une commande séparée.

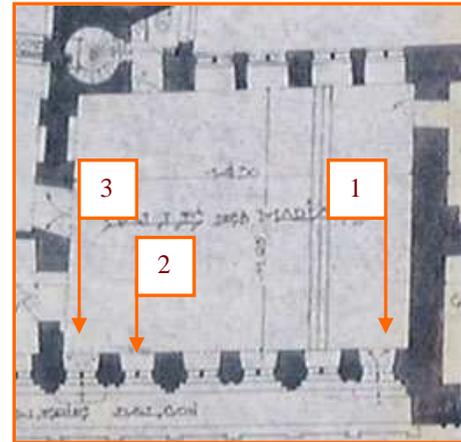
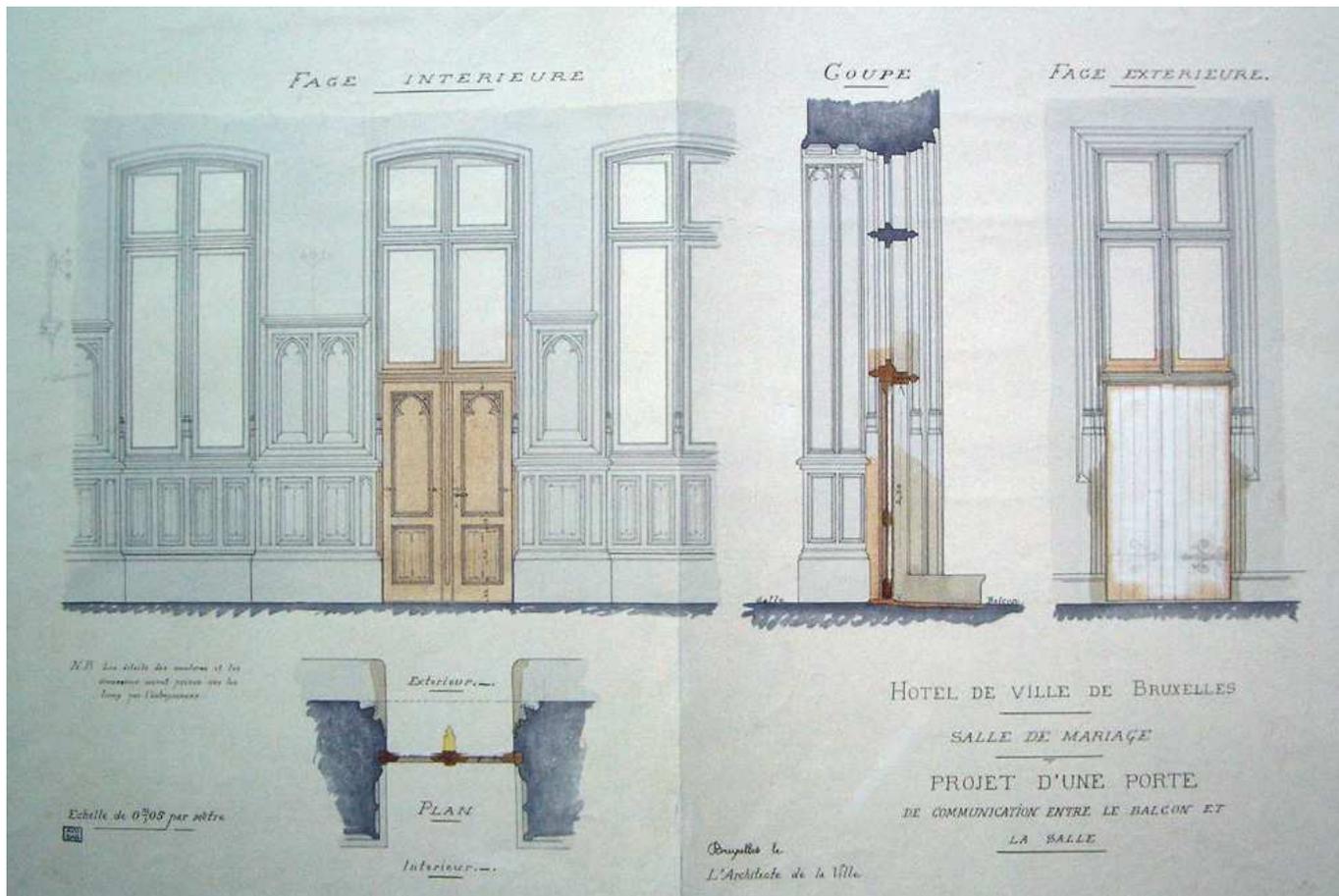


Photographies des éléments de quincaillerie des fenêtres de la salle des mariages et de la quincaillerie de la fenêtre vers la cour jouxtant le mur occidental, 2007.



Photographie de la poignée des portes vitrées de la salle des mariages, 2007.

*Détail grandeur d'exécution des entrées (de serrure) de la porte balcon, éch. grandeur d'exécution, crayon sur papier fort, AVB NPP A1 r.*  
 Cette serrure n'a pas été exécutée comme telle, en revanche le motif de la poignée a été utilisé notamment pour la porte vitrée du cabinet David et Bethsabée.



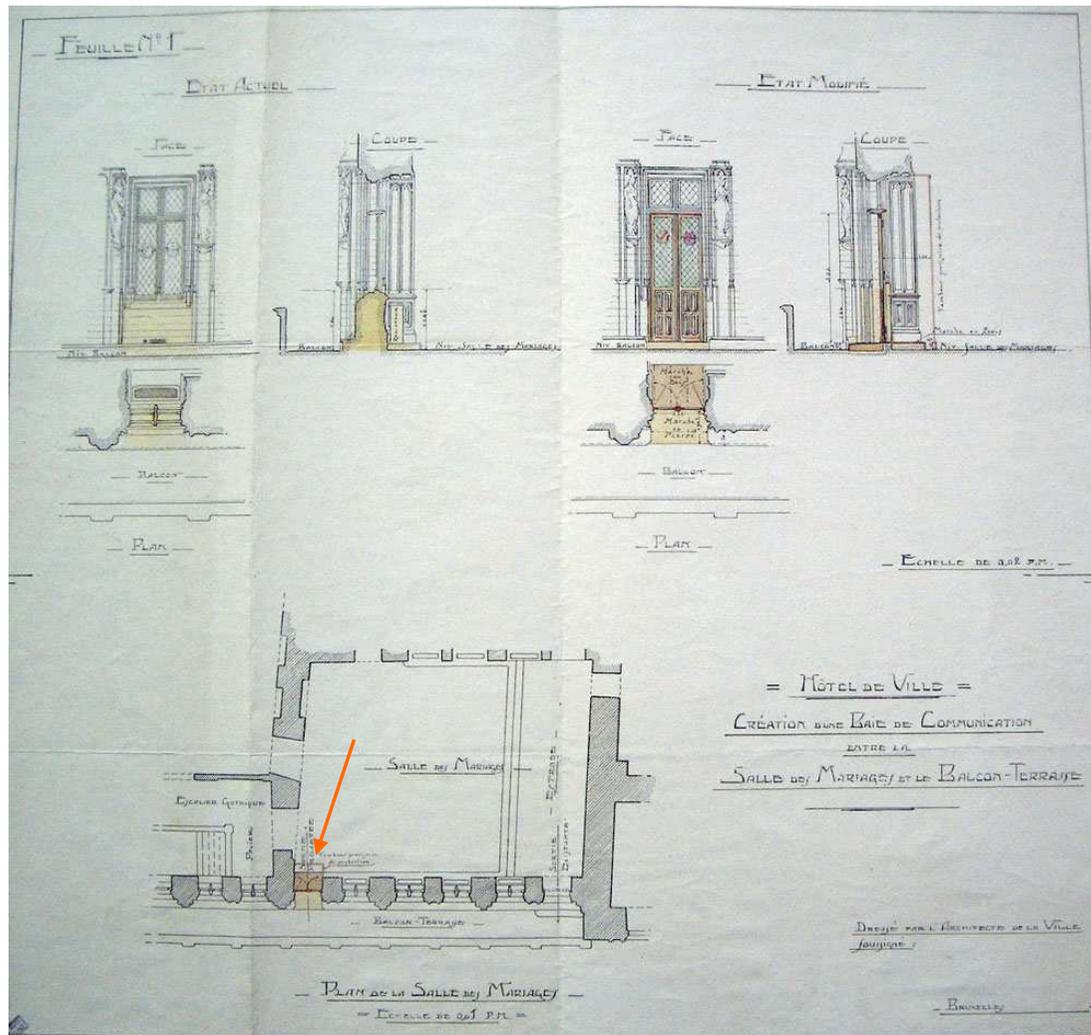
*Hôtel de Ville de Bruxelles. Plan du 1<sup>er</sup> étage, éch. 1/100, 30 septembre 1950 modifié le 7 janvier 1963, encre et lavis sur papier fort, AVB NPP A1 o.*

Situation actuelle de la salle avec en mention :

1. Porte vitrée dont le châssis a été remplacé en 1865
2. Projet avorté de porte vitrée (ca 1920)
3. Porte vitrée réalisée en 1920.

*Hôtel de Ville de Bruxelles. Salle de mariage. Projet d'une porte de communication entre le balcon et la salle, éch. 1/20, s.d. (ca 1920), encre et lavis sur papier fort, AVB NPP A1 c.*

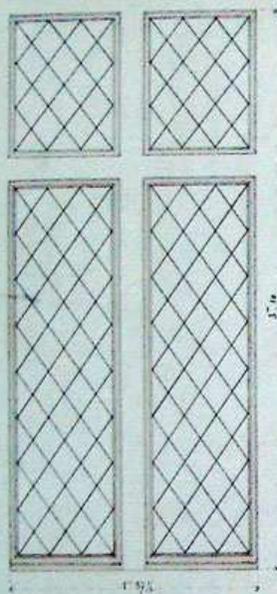
En 1920, un projet est établi afin de transformer l'une des fenêtres de la façade vers la Grand-Place en une deuxième porte vitrée. Parmi les deux projets conservés dans les archives, celui d'une porte vitrée a été préféré à un premier projet (reproduit ci-contre) envisageant la réalisation d'une porte pleine de style gothique sous une imposte vitrée de même dimension. D'après la soumission, le meneau et l'allège de la baie sont démolis, les montants moulurés latéraux sont en pierre de Gobertange, la croisée du meneau est consolidée à l'aide d'une barre métallique et une marche en pierre de Chalvraine est posée au seuil de la porte. Une nouvelle porte vitrée à deux battants est réalisée ainsi que le prolongement des boiseries des ébrasements de la baie après démontage des boiseries intérieures de l'allège<sup>15</sup>.



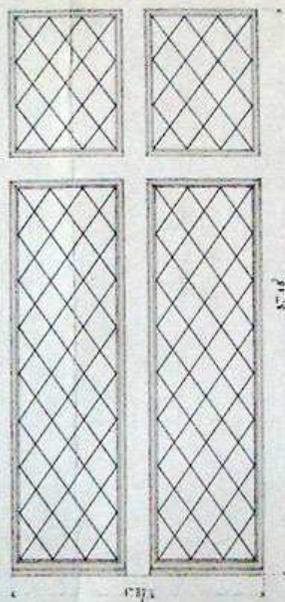
*Hôtel de Ville. Création d'une baie de communication entre la salle des mariages et la balcon-terrasse, éch. 1/20 et 1/100, s.d., encre et lavis sur papier fort, AVB NPP A1 c.*

<sup>15</sup> Facture L. De Waele 15/10/1920 ; soumission ; réception provisoire 30/09/1920 ; réception définitive 27/04/1921, AVB TP 95579.

VILLE DE BRUXELLES — CHASSIS DE LA FAÇADE A LA COUR DE L'HOTEL DE VILLE.

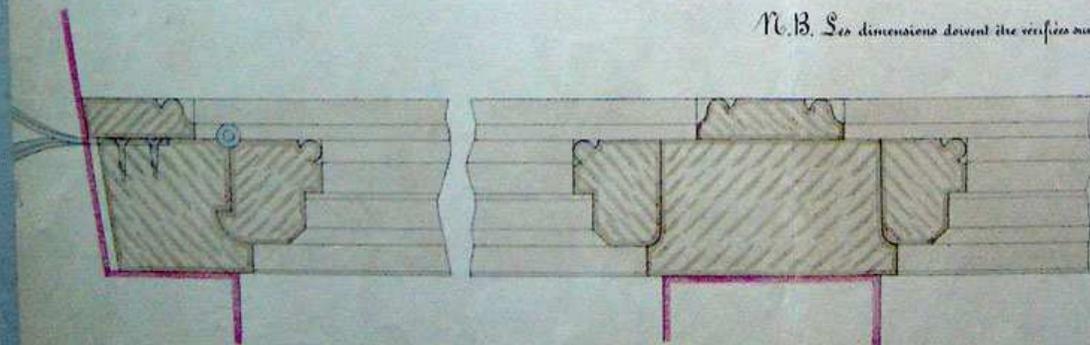


1<sup>er</sup> Etage.

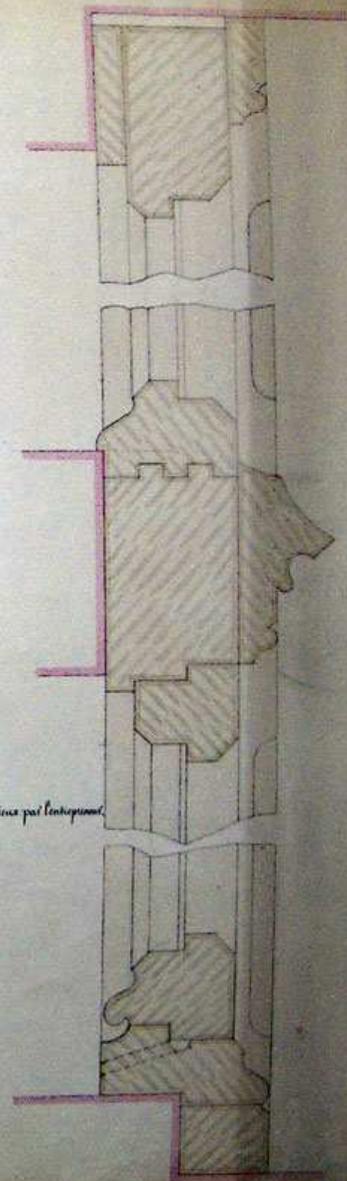


2<sup>me</sup> Etage.

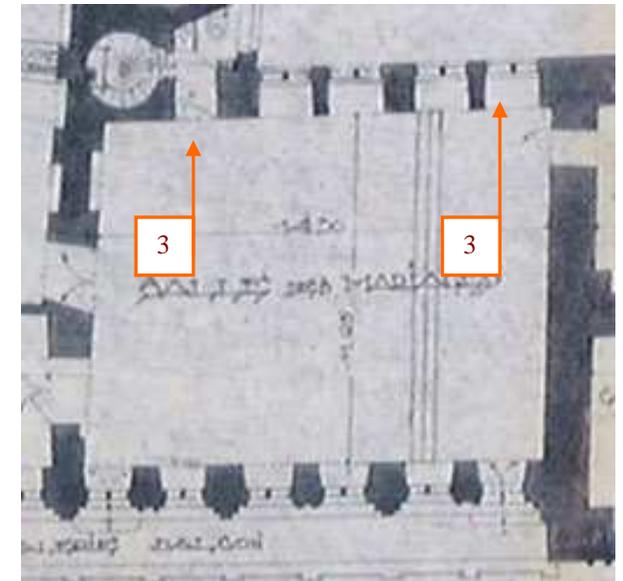
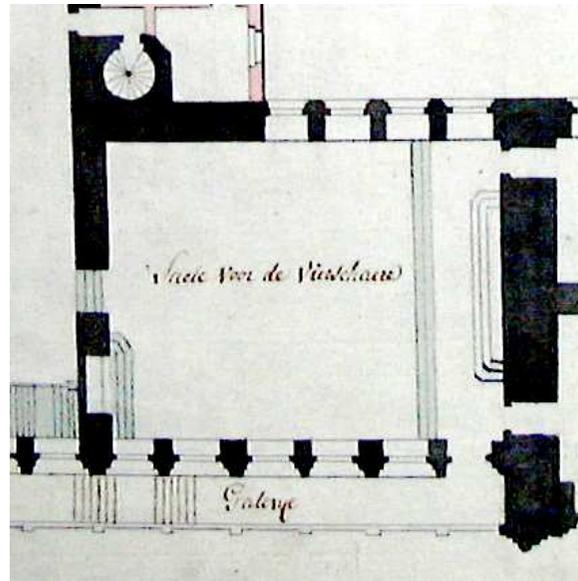
N.B. Ses dimensions doivent être vérifiées sur les lieux par l'arpentier.



Echelle de 0.10 p<sup>o</sup> mètres.



Ville de Bruxelles. Châssis de la façade à cour de l'Hôtel de Ville. Rez-de-chaussée, 1<sup>er</sup> étage, 2<sup>e</sup> étage, éch. 1/10, s.d., encre et lavis sur papier fort, AVB NPP A1 r.



- Photographie de la fenêtre équipée de volets à décors parcheminés donnant vers la cour joutant le passage vers la tour, 2007.
- *Plan der Eerste stegie van het Stads huys*, s.d. (ca XVIII<sup>e</sup> s.), encre et lavis sur papier fort, AVB NPP 500.
- *Hôtel de Ville de Bruxelles. Plan du 1<sup>er</sup> étage*, éch. 1/100, 30 septembre 1950 modifié le 7 janvier 1963, encre et lavis sur papier fort, AVB NPP A1 o.

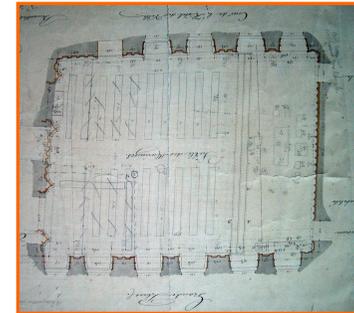
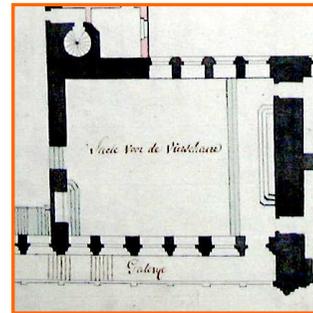
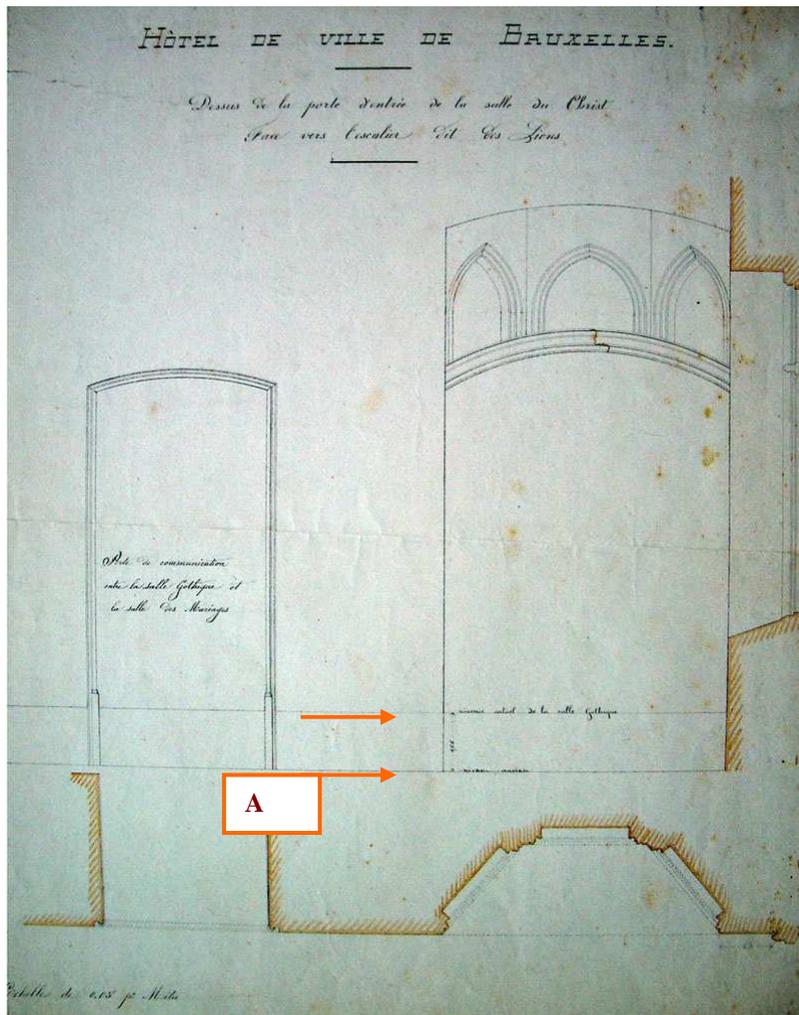
Ces deux plans illustrent l'évolution des baies du mur donnant vers la cour :

1. Percement d'une baie vers les sanitaires actuels et la tourelle d'angle
2. Pose de volets intérieurs de style gothique.

Vers la cour, la salle compte le même nombre de baies depuis 1852. Une baie a été percée entre le XVIII<sup>e</sup> siècle et cette époque afin de créer un passage vers la tourelle d'angle et une partie de l'aile de la rue Charles Buls actuellement occupée par les sanitaires de la salle. Les châssis ont été renouvelés d'après des plans non datés portant sur l'ensemble de la façade gothique à cour.

Suite à l'exécution en 1881 du décor mural (cfr. infra), l'architecte P.-V. Jamaer tente de trouver une solution pour protéger les salles gothique et des mariages des courants d'air et les œuvres des rayons du soleil. Des volets intérieurs sculptés de motifs parcheminés et équipés de pentures, charnières et serrures apparentes en cuivre verni sont exécutés en 1882 pour la baie donnant vers la cour et joutant le mur occidental de la salle des mariages et celle se trouvant face à la tapisserie du serment des archers et des arquebusiers de la salle gothique<sup>16</sup>.

<sup>16</sup> Rapports au Collège de P.-P.-V. Jamaer, 21/04/1882 et 28/12/1882 ; confirmation de la commande de l'entreprise L. Snaelen 02/11/1882 ; AVB TP 7258.

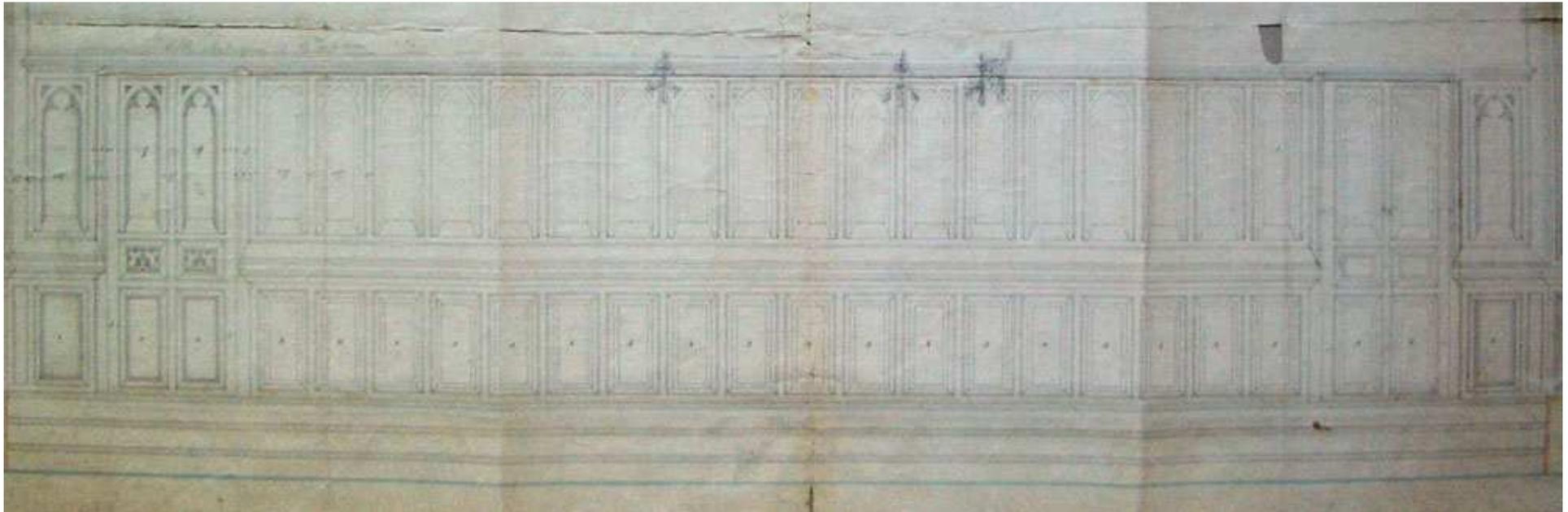


*Hôtel de Ville. Dessus de la porte d'entrée de la salle du Christ. Face vers l'escalier des Lions, éch. 1/20, s.d.(ca 1865), encre et crayon sur papier fort, AVB NPP A1 c. La flèche A permet de visualiser l'ancien niveau de la salle gothique par rapport au niveau actuel. Ce plan a donc été après le changement de niveau de sol de la salle gothique (1864) et avant les travaux de rénovation de la salle des mariages (1865).*

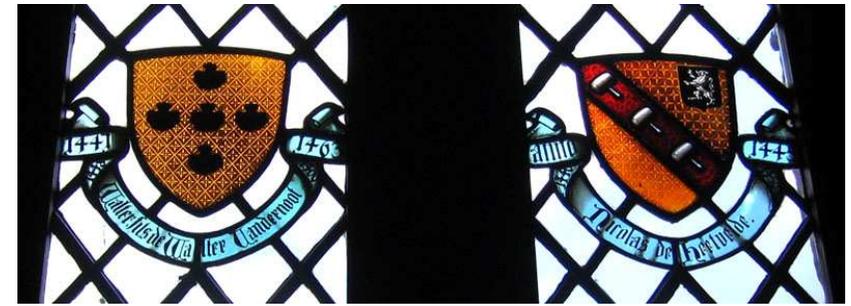
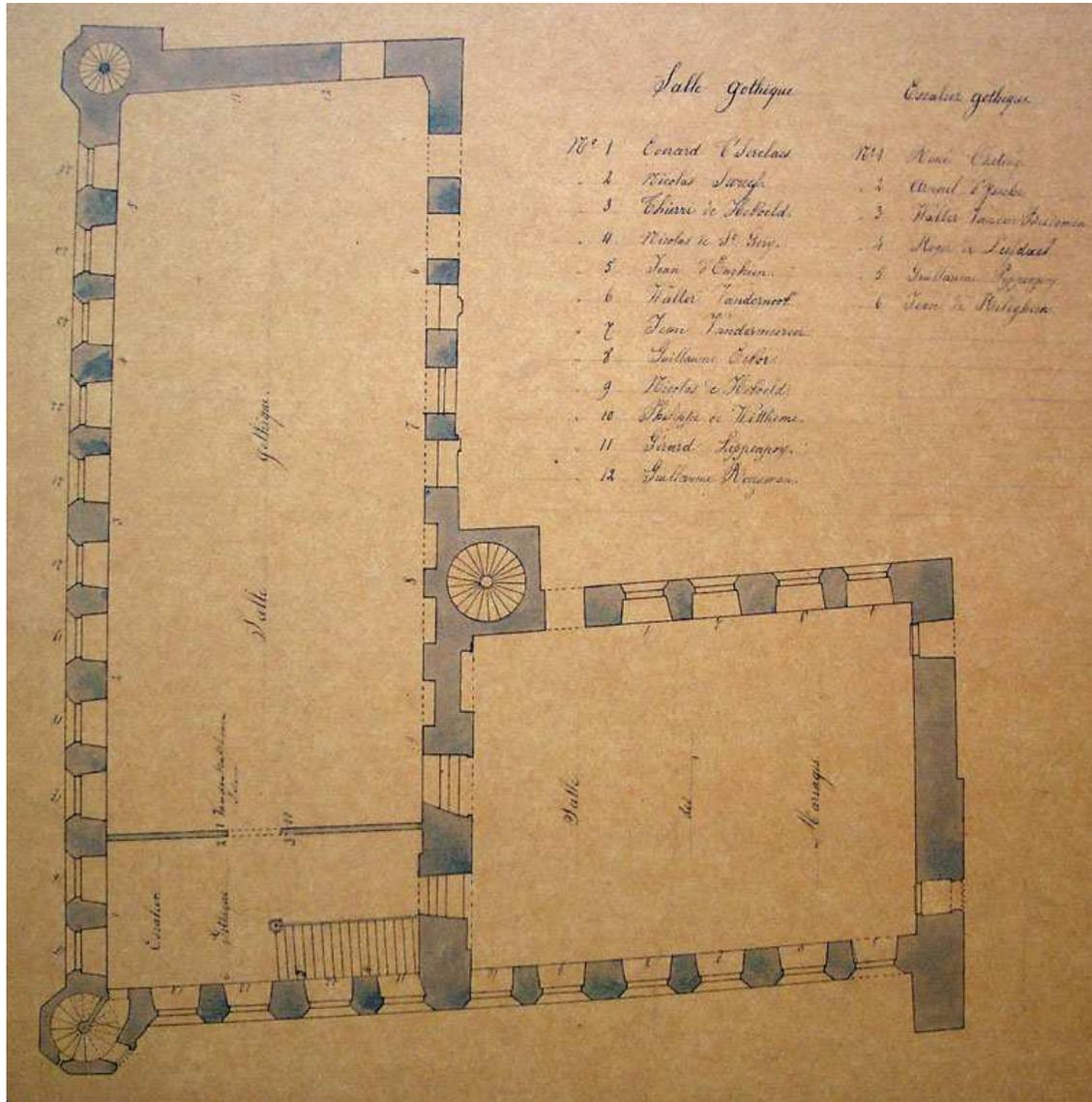
- *Plan der Eerste stegie van het Stads huys, s.d. (ca XVIII<sup>e</sup> s.), encre et lavis sur papier fort, AVB NPP 500.*
- *Hôtel de Ville de Bruxelles. Plan de la nouvelle salle des mariages, éch 1/20, P.-P.-V. Jamaer, 8 août 1865, encre et lavis sur papier fort, AVB NPP A1 c.*
- Photographie du mur oriental de la salle des mariages, 2007.

Le mur du fond ou mur occidental comporte deux baies lorsque, la salle des mariages est aménagée en 1865. Ces deux baies établissent une communication avec les locaux situés dans la tour de l'Hôtel de Ville, l'une débouchant sur l'antichambre d'un cabinet d'échevin, l'autre donnant dans le cabinet. Cette dernière est obturée entre 1877 et 1885. A l'opposé, le mur oriental est percé de deux portes à laquelle s'ajoute une porte factice. En effet, l'examen du lambris révèle l'existence de deux grands encadrements de porte dont l'un, à gauche, est fonctionnel et débouche sur l'escalier des lions et l'autre, à droite, a été réalisé pour garantir la symétrie de la composition. Entre les deux (sous le cadran de l'horloge), une troisième baie dissimulée dans le lambris qui fait la jonction entre les deux grands encadrements de porte permet de rejoindre la salle gothique.

La situation a sensiblement évolué depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Les plans de cette époque indiquent la présence d'une seule baie centrale au milieu du mur oriental et d'une niche à l'emplacement où se trouve actuellement la porte donnant sur l'escalier des lions. Cette niche est aménagée en porte lors des travaux de 1865 comme en attestent les plans réalisés avant et après les travaux.



*Hôtel de Ville de Bruxelles. Élévation de la face du fond de la nouvelle salle des mariages, éch. 1/10, P.-P.-V. Jamaer, s.d., encre et lavis sur papier fort, AVB NPP A1 c.*

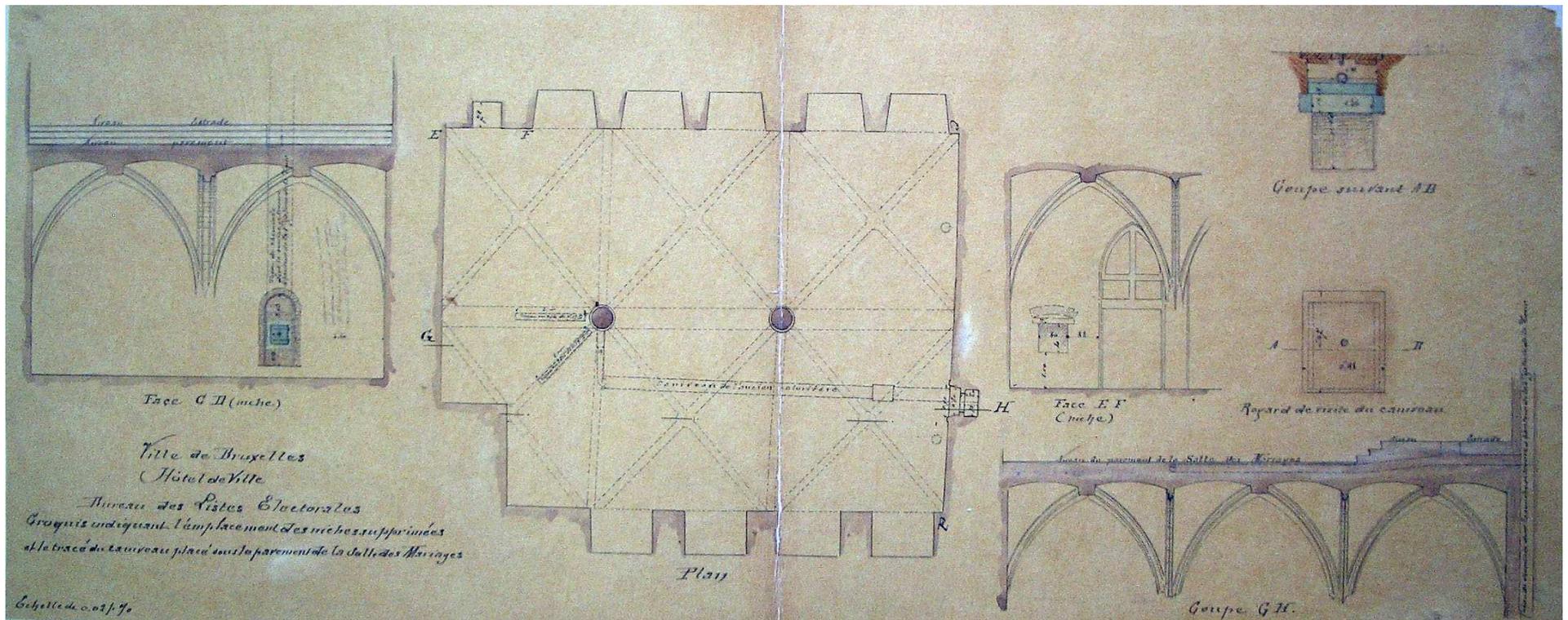


Plan des salles gothique et des mariages. Emplacement des vitraux, s.d. (1877), encre et lavis sur claque marouflé sur papier fort, AVB NPP A1 b.

En 1877, les vitrages de la salle des mariages, de la salle gothique et de l'escalier des Lions sont modifiés pour recevoir un décor au couleur des armes des bourgmestres de la Ville depuis la création de cette fonction en 1421<sup>17</sup>.



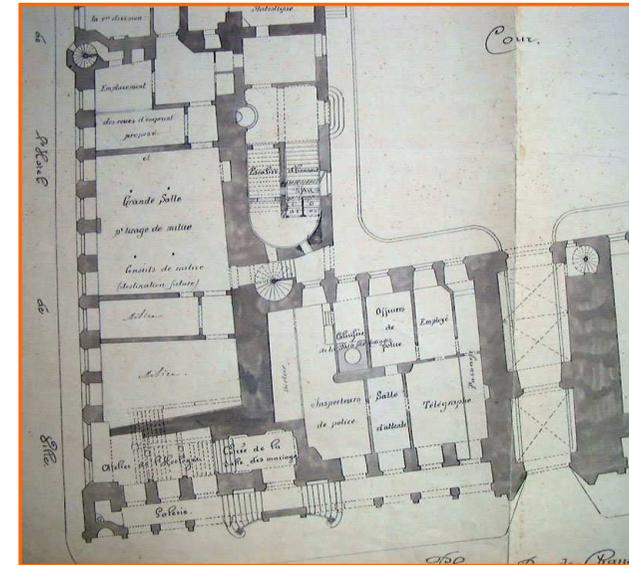
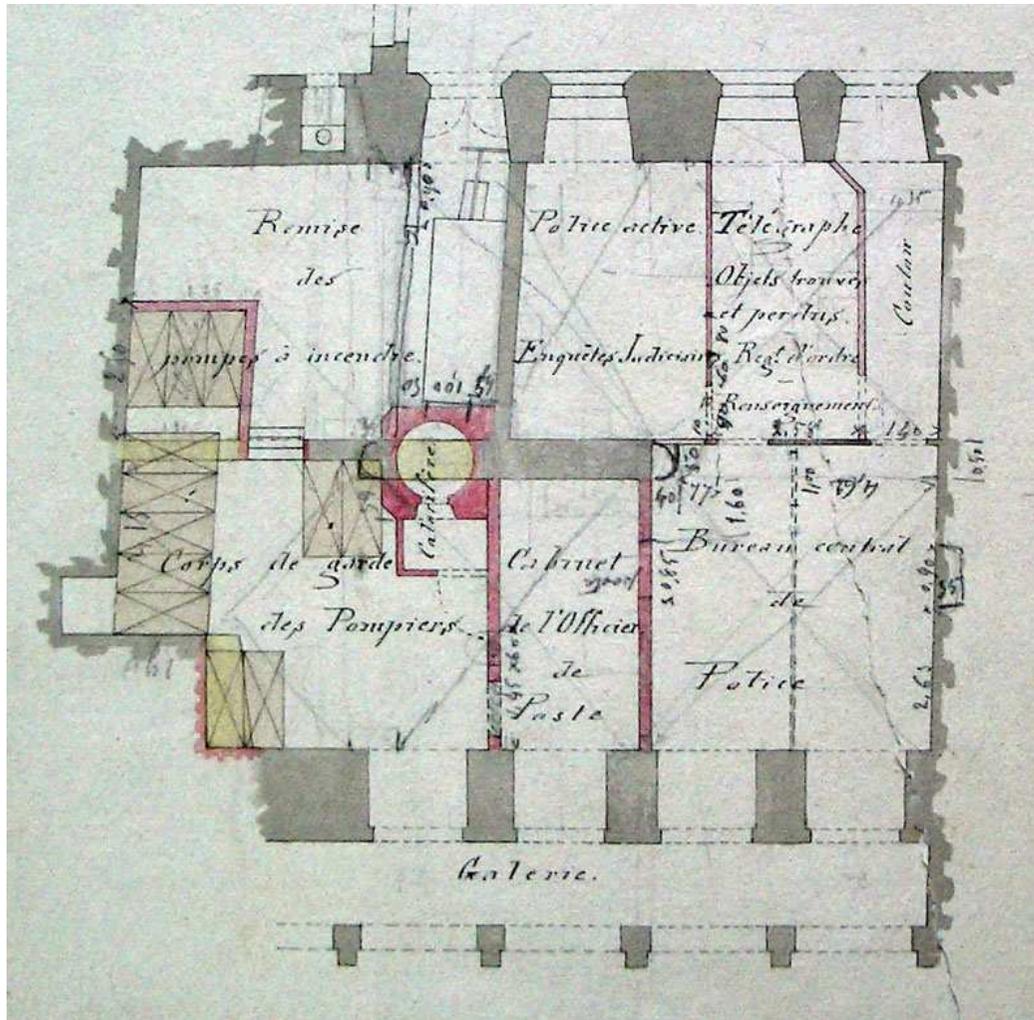
<sup>17</sup> AVB Bulletin communal, rapport annuel, 1877, T. II, p. 325.



Ville de Bruxelles. Hôtel de Ville. Bureau des listes électorales. Croquis indiquant l'emplacement des niches supprimées et le tracé du caniveau placé sous le pavement de la salle des mariages, plan n° 33, éch 1/50, s.d. (1892), encre et lavis sur calque marouflé sur papier fort, AVB NPP A1 a 3/3. Cette salle actuellement appelée salle ogivale se trouve sous la salle des mariages.

## LE CHAUFFAGE

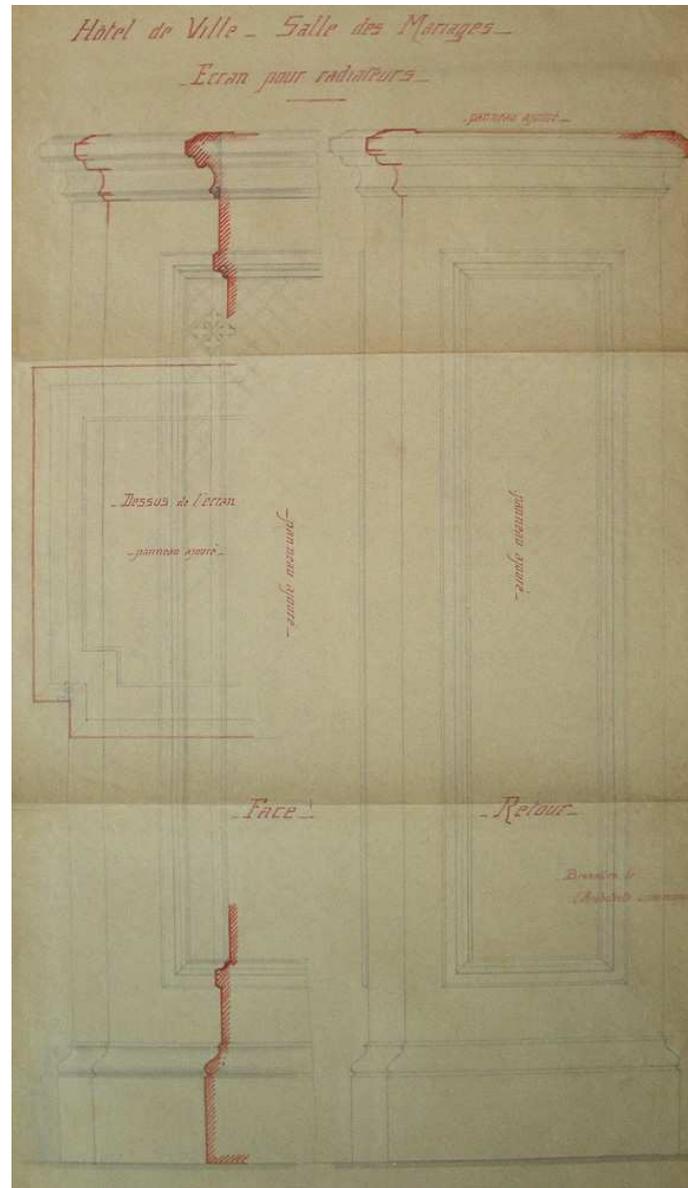
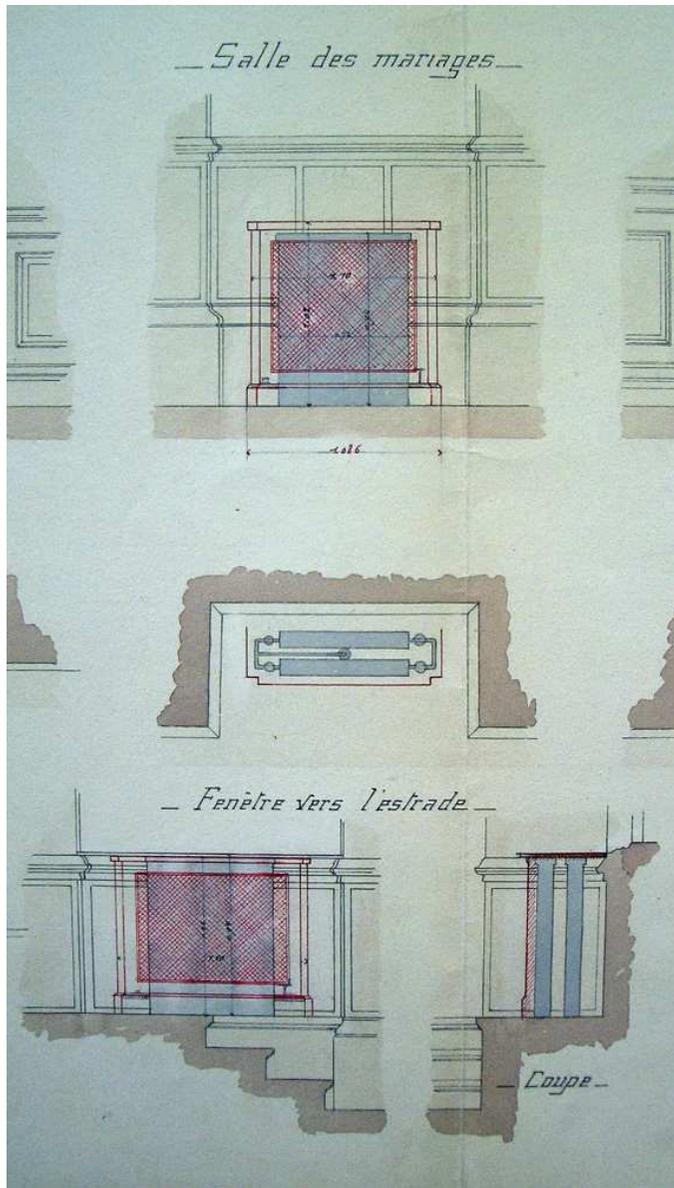
En 1865, la salle des mariages est chauffée à l'aide d'un calorifère installé à l'étage inférieur dans l'ancien corps de garde des pompiers transformé à l'époque en permanence de police<sup>18</sup>.



Hôtel de Ville de Bruxelles. Plan du rez-de-chaussée, éch 1/100, P.-V. Jamaer, 1862, encre et lavis sur papier fort, AVB NPP A1 o 1/1.

Hôtel de Ville de Bruxelles. Plan des bureaux de la permanence centrale et de l'emplacement d'un calorifère, éch 1/100, P.-V. Jamaer, 14 décembre 1863, encre et lavis sur papier fort, AVB NPP A1 a 1/3.

<sup>18</sup> AVB Bulletin communal, rapport annuel, 1865, T. II, p. 208 ; pièces jointes à l'appui des comptes, ordonnance de paiement à M. Dedier 27/02/1866, boîte III 41 – 206.



Ville de Bruxelles. Hôtel de Ville. Relevé des différents types de l'écran pour les radiateurs à placer dans les salles ci-dessous. Salle du Conseil. Salle Maximilienne. Ancien cabinet de l'échevin André. Salle du Collège. Salle des mariages. Cabinet de l'échevin André. Cabinet de l'échevin de Mot. Cabinet du Bourgmestre, éch 1/20, 24 mars 1893, encre et lavis sur papier fort, AVB NPP A1 t.

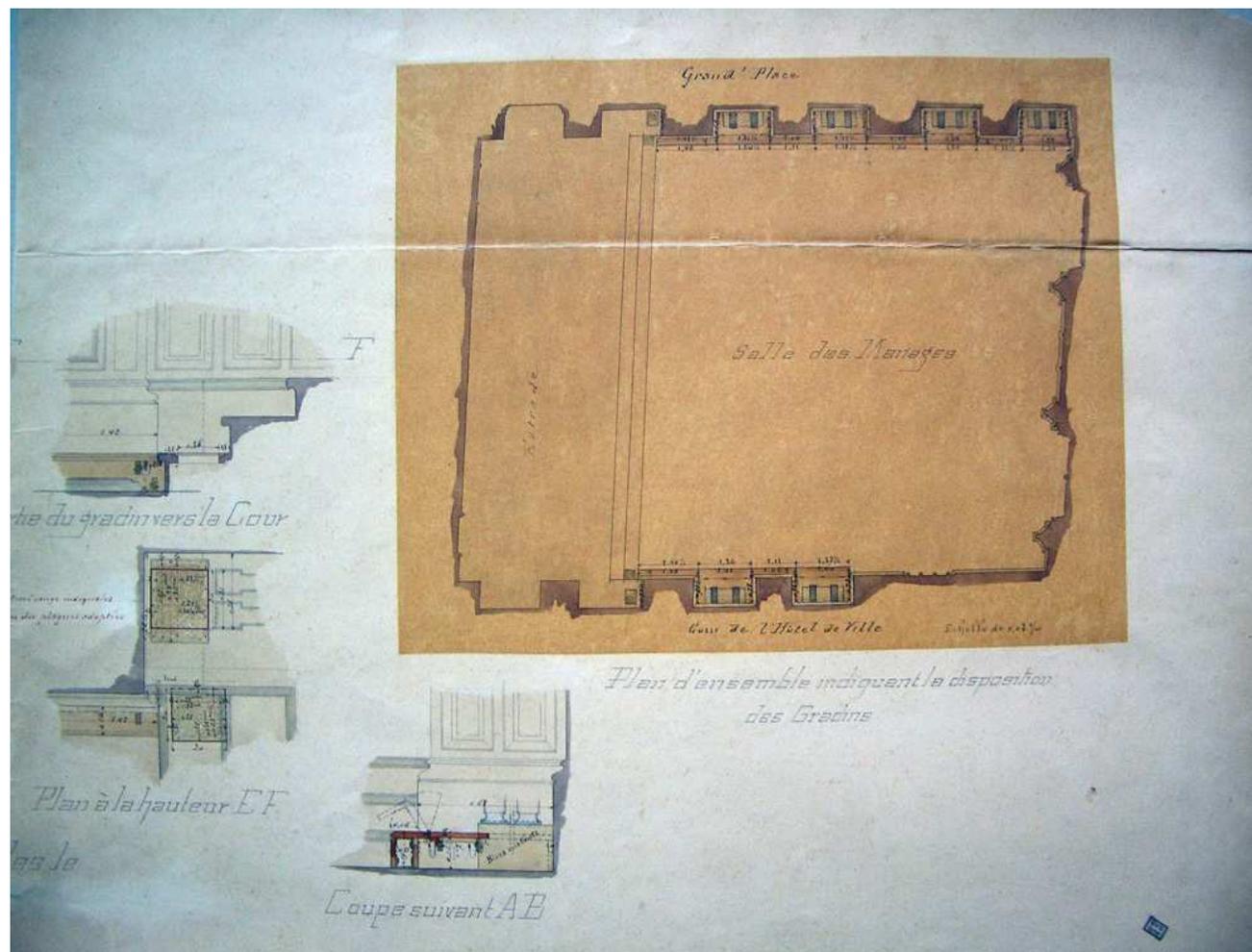
Hôtel de Ville. Salle des mariages. Ecran pour radiateur, éch grandeur d'exécution, s.d., crayon et lavis sur papier fort, AVB NPP A1 t.

Cet ensemble de locaux réunis en un espace unique d'après des plans de 1892 porte actuellement le nom de salle ogivale. La transformation va entraîner la suppression du calorifère et le renouvellement du système de chauffage, en 1895 par un chauffage central avec radiateur. Les conduites alimentant les radiateurs sont posées devant les lambris probablement pour éviter leur démontage. Des gradins amovibles sont conçus pour masquer ces tuyaux tels que décrits dans la soumission :

Six gradins en chêne avec charnière en bronze, renforcés par des pitons et des équerres en fer. Les pièces de support intérieur sont en sapin rouge. Deux plaques de visite en bronze sont disposées sur les premières marches de l'estrade<sup>19</sup>.

C'est également à cette époque que sont posés les radiateurs et leur cache-radiateurs en bronze. Un modèle de cache-radiateur a été conçu dès 1890 pour le cabinet de l'échevin Janssen, actuel cabinet Renaissance. Ce modèle réalisé par la Compagnie des Bronzes a été simplifié et exécuté d'après des plans de 1893 à raison de huit exemplaires pour la salle des mariages<sup>20</sup>.

En 1908, la tuyauterie du chauffage doit être renouvelée<sup>21</sup>.

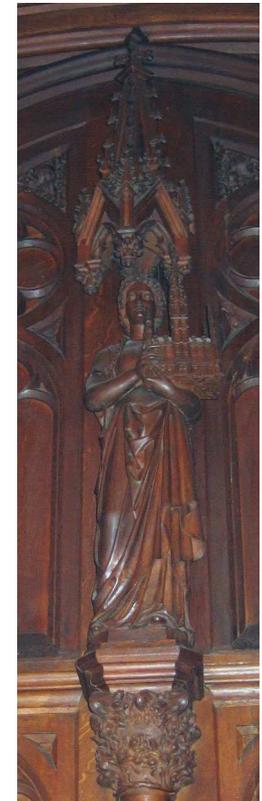
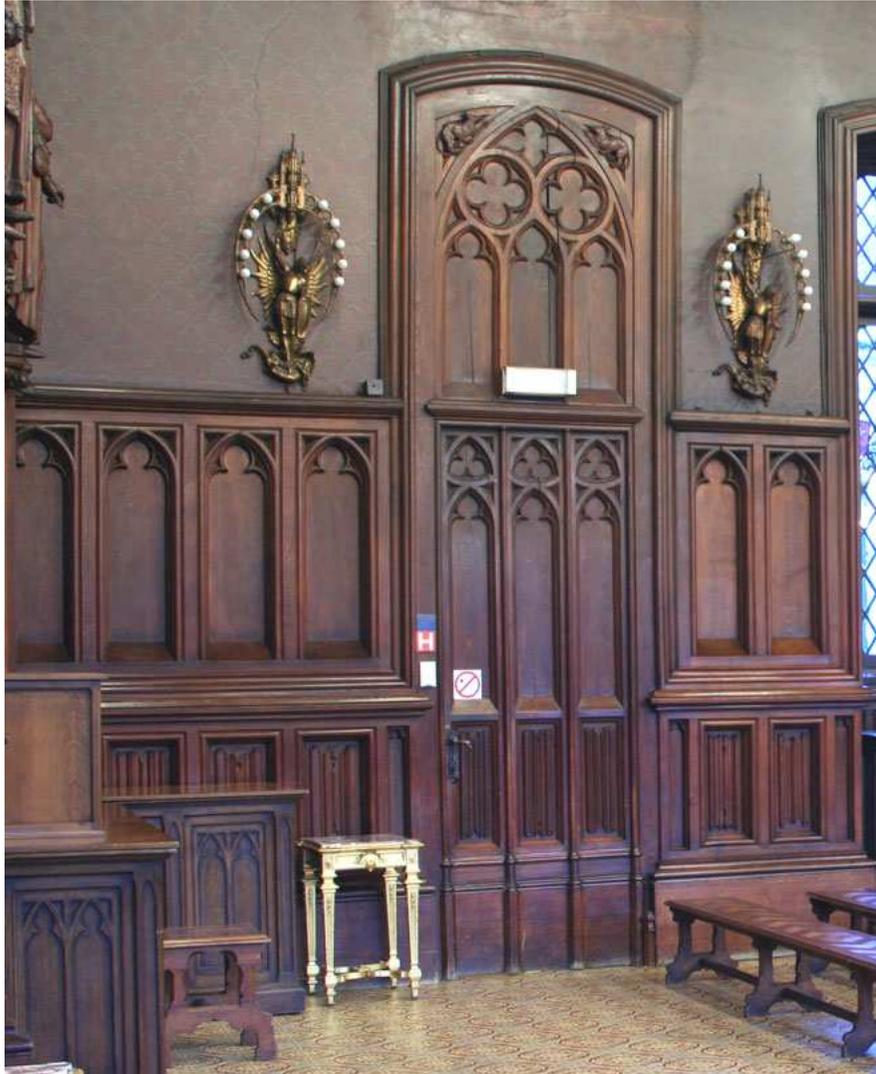


Ville de Bruxelles. Hôtel de Ville. Projet de gradins à établir pour abriter la tuyauterie de chauffage. Elévation du gradin vers la place. Partie du gradin vers la cour. Plan à la hauteur C-D. Plan à la hauteur E-F. Coupe suivant A-B. Plan d'ensemble indiquant la description des gradins, éch. 1/10 et 1/50, s. d., encre et lavis sur papier fort, AVB NPP A1 r ¼.

<sup>19</sup> Ordre de paiement de la Ville à C. De Poter 29/03/1895 ; soumission, 22/02/1895 ; AVB TP 95579.

<sup>20</sup> Rapport au Bourgmestre de P.-P.-V. Jamaer du 20/03/1892 et rapport au Collège de P.-P.-V. Jamaer du 12/12/1890, AVB NPP A1 t.

<sup>21</sup> AVB Bulletin communal, rapport annuel, 1909, T. II, p. 558.



Photographies de détails du lambris (de gauche à droite) :  
vue du lambris et de la porte débouchant sur les sanitaires, 2007 ; vue de la porte vers l'escalier des lions, s.d., AVB FIC 728 ; vue de la statue allégorique de la Ville de Bruxelles, 2007.



## BOISERIES ET MOBILIER DE LA SALLE

Les deux sont à l'origine intimement liés puisqu'une part importante du travail est confiée à une entreprise de renom, la société louvaniste J.A. Goyers, frère.

Cette société reçoit la commande des revêtements muraux en bois sculptés de la salle en 1865. Elle est connue pour avoir réalisé des œuvres de style néogothique durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle dont notamment la chaire à prêcher et le banc d'œuvre (1887) de l'église paroissiale de Lorgues (en Provence), le couronnement (1870) et la restauration (1848) des stalles de l'église Sainte Gertrude à Louvain et la chaire à prêcher de l'église Sainte Madeleine des Chartreux de Marseille.

Pour la salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Bruxelles, les matériaux choisis sont de première qualité et, en l'occurrence, pour les lambris du chêne de Russie dit « Wagenschot ». Les lambris de style gothique sont décorés de panneaux à motifs ogivaux sur un soubassement constitué de panneaux parcheminés.

Le lambris du mur oriental accueille plusieurs statues évoquant des figures célèbres de Bruxelles que sont : P. Van Huffel, fondateur de l'école des Bons Enfants (1359) ; Colin le Poète (1471) ; P. Vander Heyden dit A. Thymo, premier pensionnaire de la Ville en 1433 ; L. Van Bodeghem, architecte de la Maison du Roi au début du XIV<sup>e</sup> siècle ; R. Vander Weyden, peintre de la Ville (1400-1464) ; J. Van Lombeke, graveur de sceaux (XV<sup>e</sup> siècle) ; J. Van Wesele, médecin de la Ville et bisaïeul de Vésale (XV<sup>e</sup> siècle) ; J. de Gerinnes, fondeur de cuivre (XV<sup>e</sup> siècle). Sur les maclairs des portes figurent les statues allégoriques de la Justice et de la Ville, la traverse supérieure du chambranle des portes du mur occidental est timbrée du blason de la Ville.

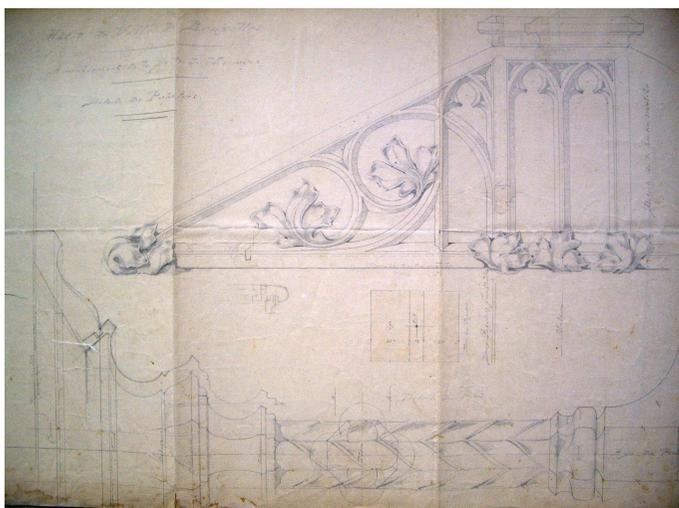
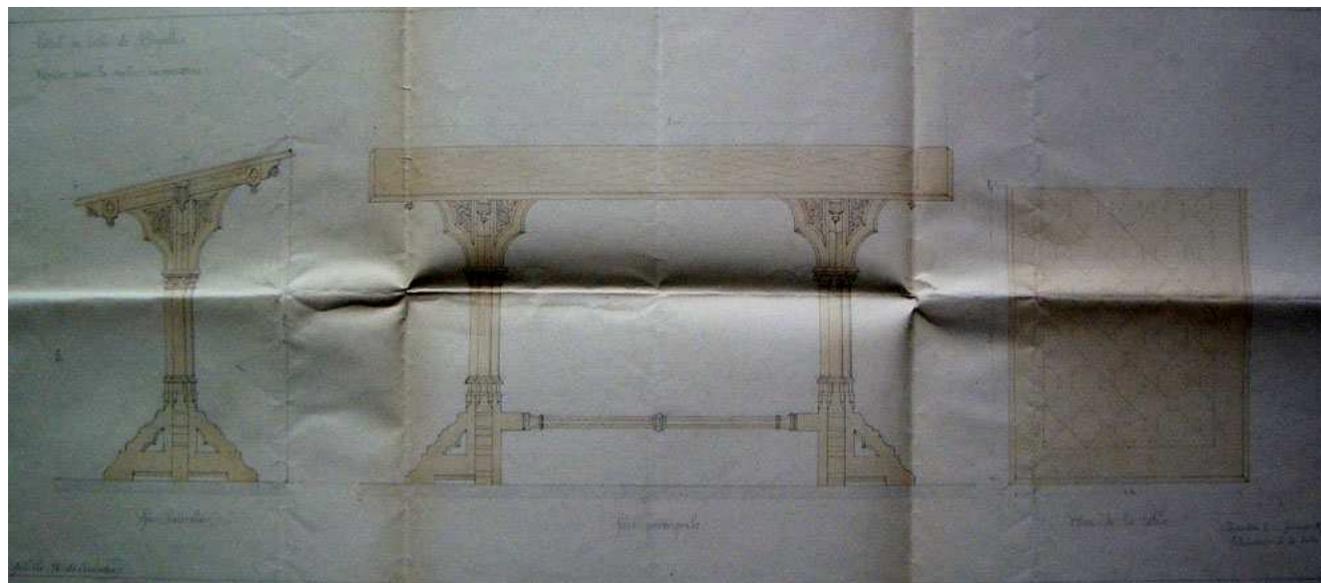
Le menuisier s'engage à fournir au préalable, des modèles des statues à la moitié de leur dimension finale ainsi que des prototypes des écussons et des ornements disposés au centre des couronnements et des maclairs des trois grandes portes.

A la fin de l'année, les travaux sont en cours et un an plus tard, l'entreprise est occupée à poser les boiseries au mur<sup>22</sup>. La mise en œuvre des boiseries se poursuit jusqu'en 1867 et celle de la salle gothique s'achève l'année suivante<sup>23</sup>.

Photographie des statues de Roger Vander Weyden, peintre de la Ville et de Jean de Lombeke, graveur de sceaux, 2007.

<sup>22</sup> AVB Bulletin communal, rapport annuel, 1866, T. II, p. 280.

<sup>23</sup> Accusé du bon de commande des lambris par la firme Goyers, 15/04/1865 ; AVB TP 7226 ; AVB Bulletin communal 1867, T. II, p. 154 ; AVB Bulletin communal 1868, T. II, p. 195.



Photographie du pupitre de la salle des mariages, 2007.

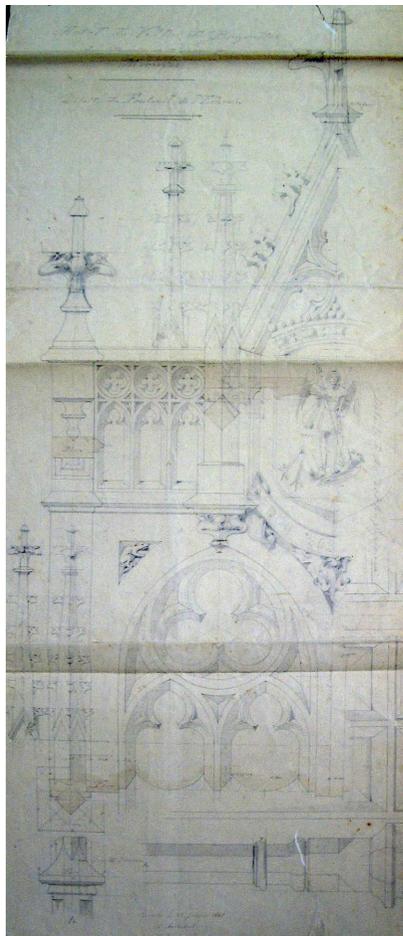
*Hôtel de Ville de Bruxelles. Ameublement de la salle des mariages. Détails des pupitres*, éch. grandeur d'exécution, P.-V. Jamaer, 28 janvier 1868, crayon sur papier fort, AVB NPP A1 c.

*Hôtel de Ville de Bruxelles. Pupitre pour la salle des mariages*, éch. 1/5, janvier 1878, crayon et lavis sur papier fort, AVB TP 7226.

Le plan des pupitres repris ci-contre ne correspond à aucun meuble de la salle des mariages. Il est possible que ces meubles n'aient jamais été réalisés car il n'en n'est pas fait mention dans d'autres archives et notamment au niveau de la facturation.

Suite à son travail, la firme Goyers se voit confier plusieurs commandes complémentaires notamment pour garantir l'unité de style de la salle :

- 1868 : Exécution d'un fauteuil, d'une table, d'un pupitre, de dix bancs et de douze escabeaux<sup>24</sup>.
- 1871 : Commande de quatre bancs parquetés supplémentaires<sup>25</sup>.

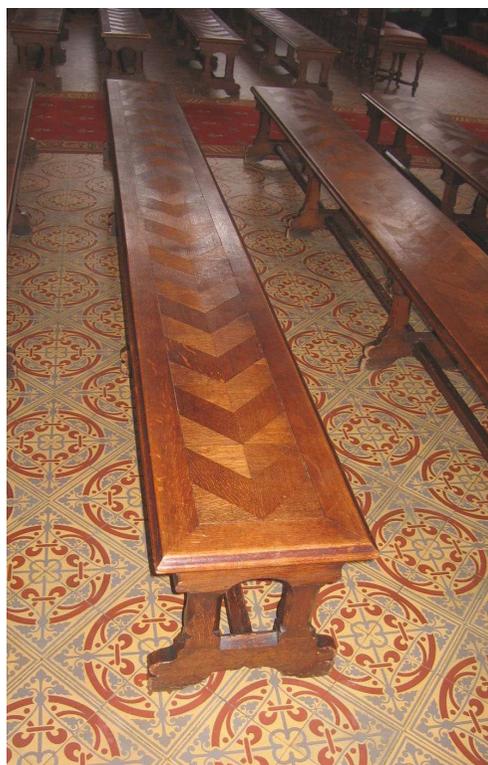


Photographies du fauteuil de l'Officier de l'État Civil, des bancs et des tabourets de la salle des mariages, 2007.

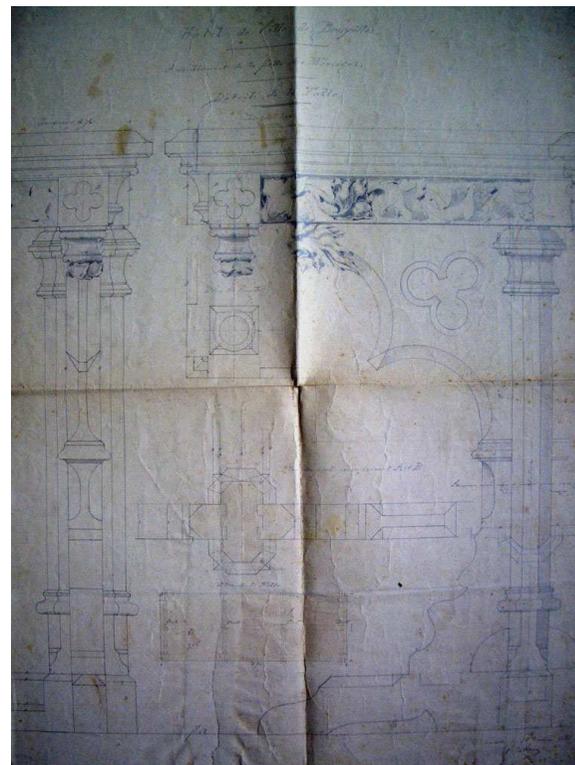
*Hôtel de Ville de Bruxelles. Ameublement de la salle des mariages. Détails du fauteuil de l'échevin*, éch. grandeur d'exécution, P.-P.-V. Jamaer, 28 janvier 1868, encre et crayon sur papier fort, AVB NPP A1 r.

<sup>24</sup> Accusé du bon de commande des meubles par la firme Goyers, 07/02/1868 ; courrier au sculpteur Goyers, 14/02/1868 ; AVB TP 7226.

<sup>25</sup> Accusé du bon de commande des bancs par la firme Goyers, 07/02/1868 d'après bon de commande du 09/12/1871 ; AVB TP 7226.

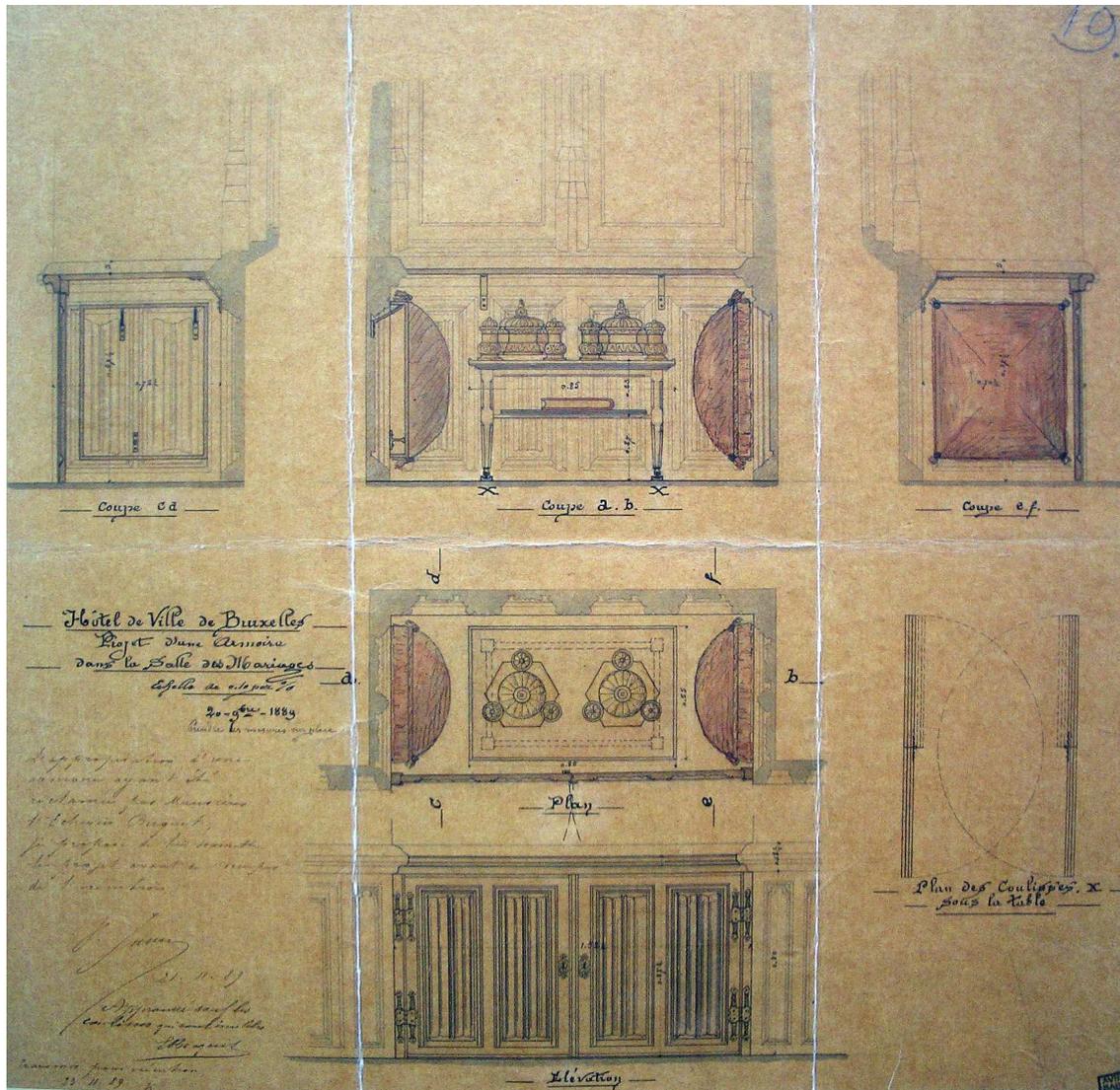


Photographie d'un banc et d'un tabouret, 2007.



Photographie d'une face latérale de la table de l'Officier de l'État Civil de la salle des mariages, 2007.

*Hôtel de Ville de Bruxelles. Ameublement de la salle des mariages. Détails de la table, éch. grandeur d'exécution, P.-P.-V.*  
Jamaer, 28 janvier 1868, crayon sur papier fort, AVB NPP A1 c.



Ville de Bruxelles. Projet d'une armoire dans la salle des mariages, éch. 1/10, P.-V. Jamaer, 29 novembre 1889, encre et lavis sur calque marouflé sur papier fort, AVB NPP A1 c.  
 Photographie de l'armoire, à gauche de l'estrade intégrée dans une embrasure de fenêtre, 2007.

- 1878 : Exécution d'une table par l'entreprise Goyers « pour garantir l'unité de style du mobilier »<sup>26</sup>.  
Commande d'une horloge à intégrer dans les lambris<sup>27</sup>. L'horloge fera l'objet d'une révision en 1895<sup>28</sup> et, en 1968, l'architecte Jean Rombaux constatant son mauvais état, la fait réviser complètement. Le cadran jugé inintéressant est remplacé par un nouveau dont l'esthétique est inspirée par le cadran de la grande horloge de la tour. Il est constitué d'une plaque en cuivre doré de 3 millimètres d'épaisseur découpée en son centre et doublée d'une plaque en métal blanc inoxydable. Les chiffres sont réalisés en cuivre oxydé noir et les aiguilles rappellent celles de la grande horloge extérieure. Le mécanisme électrique a dû être modifié à cette occasion ainsi que la caisse en chêne de style néogothique<sup>29</sup>.
- 1880 : Fourniture de six bancs<sup>30</sup>.
- 1890 : Réalisation d'une armoire en chêne dit « Wagenschot » 1<sup>er</sup> choix, de style gothique avec des pentures et entrée de serrure en cuivre rouge poli et verni dans une embrasure de fenêtre<sup>31</sup>.
- 1895 : Commande de quatre fauteuils vernis pour les parents des mariés en remplacement des tabourets prévus initialement<sup>32</sup> et exécution de deux banquettes<sup>33</sup>.



Photographie d'un des fauteuils pour les parents des mariés, salle des mariages, 2007.

*Hôtel de Ville de Bruxelles. Projet d'un cadran pour une horloge électrique à placer dans la salle des mariages, éch. 1/5, mars 1878, crayon sur calque marouflé sur papier fort, AVB NPP A1 m.*

Photographie de l'horloge de la salle des mariages, 2007.

<sup>26</sup> Rapport de P.-P.-V. Jamaer à l'échevin Dekeyser proposant de confier la réalisation de la table à l'entreprise Goyers pour garantir l'unité de style des meubles de la salle des mariages, 17/01/1878 ; accusé de réception des plans de P.-P.-V. Jamaer de la firme Goyers, 28/01/1878 ; lettre d'accompagnement de la facture de la firme Goyers, 10/07/1878, AVB TP 7226.

<sup>27</sup> Courrier à la firme Goyers 10/07/1878, AVB TP 7226.

<sup>28</sup> Ordre de paiement de la Ville à la firme Goyers, 1895, AVB TP 95573.

<sup>29</sup> Facture E. Tordoir & fils, 02/12/1968 ; rapport au Collège J. Rombaux 23/10/1968 ; approbation du rapport par le Collège 26/11/1968 ; courrier de la firme Tordoir au Service Architecture de la Ville, 02/05/1968, AVB TP 95579.

<sup>30</sup> Bon de commande 02/12/1880 ; facture J.A. Goyers, 11/11/1880 ; AVB TP 7226.

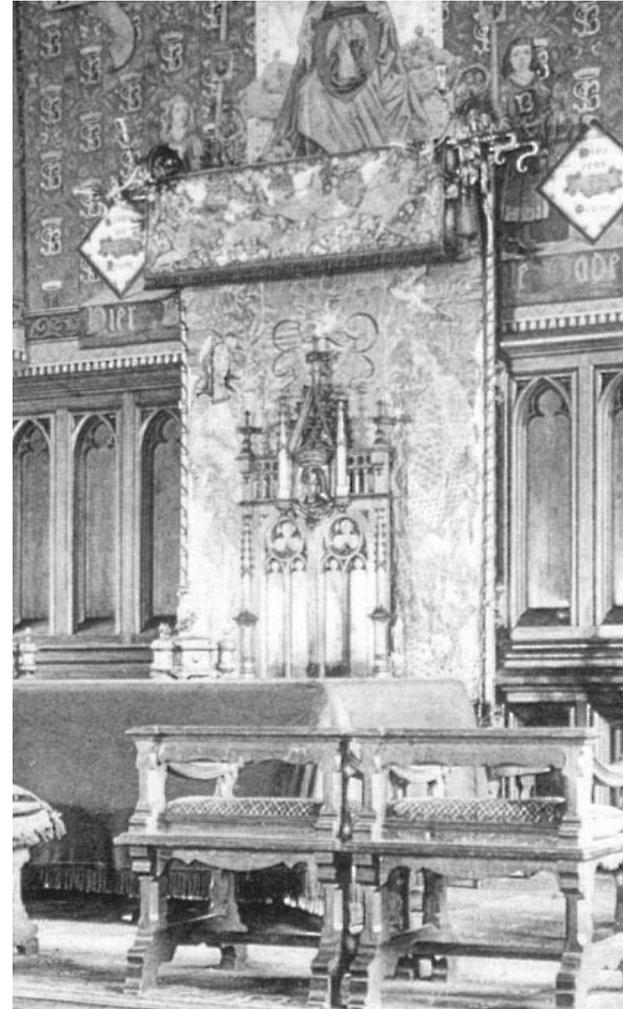
<sup>31</sup> Soumission ; bon de commande 16/12/1889 ; facture L. Corten, 18/01/1890 ; AVB TP 7308.

<sup>32</sup> Rapport au Collège de J. Segers, 04/02/1895 ; facture Goyers, 04/04/1895 ; facture Gossart pour le vernis, 30/07/1895 ; AVB TP 95579.

<sup>33</sup> Facture Goyers 12/01/1895 ; AVB TP 95579.



Photographie des volets intérieurs parcheminés de la fenêtre vers la cour jouxtant le mur occidental, 2007.



Photographie du mur occidental, détail du baldachin, s.d., AVB FI C 727.

Parmi le mobilier qui n'a pas été fourni par la société Goyers, les archives permettent d'identifier les éléments qui suivent.

1882 : l'architecte P.-P.-V. Jamaer tente de trouver une solution pour protéger les tentures et les décors peints (cfr. infra p. 53) des salles gothique et des mariages des courants d'air et des rayons du soleil. Il souhaitait à l'origine placer des tentures et des portières aux fenêtres des salles. Ce projet n'est pas mis à exécution afin de prévenir les dégradations causées par un public en général peu respectueux du bien communal et pour éviter d'assombrir davantage la salle. Des volets intérieurs sculptés de motifs parcheminés et équipés de pentures, charnières et serrures apparentes en cuivre verni leur sont préférés. Deux prototypes ont été exécutés pour la baie donnant vers la cour au fond de la salle des mariages et celle se trouvant face à la tapisserie du serment des archers et des arquebusiers<sup>34</sup>. Ce projet n'a pas été entièrement mis à exécution limitant l'intervention à ces deux paires de volets.

1896 : Pose d'un baldaquin en cuivre doré soutenant des tentures brodées par Mme De Rudder<sup>35</sup>.

1882 : Commande pour la table de l'Officier de l'État civil de deux encriers en cuivre poli réalisés d'après des copies du XIX<sup>e</sup> siècle inspirées d'un modèle du XVII<sup>e</sup> siècle conservé à l'Hôtel de Ville de Bruges (1632)<sup>36</sup>.

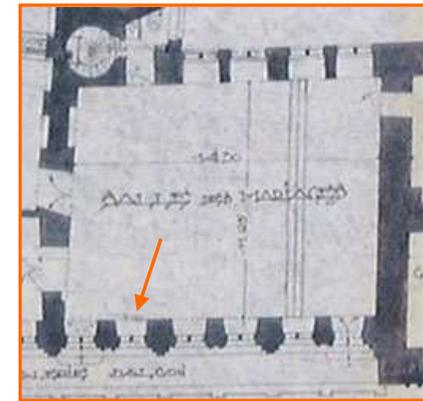
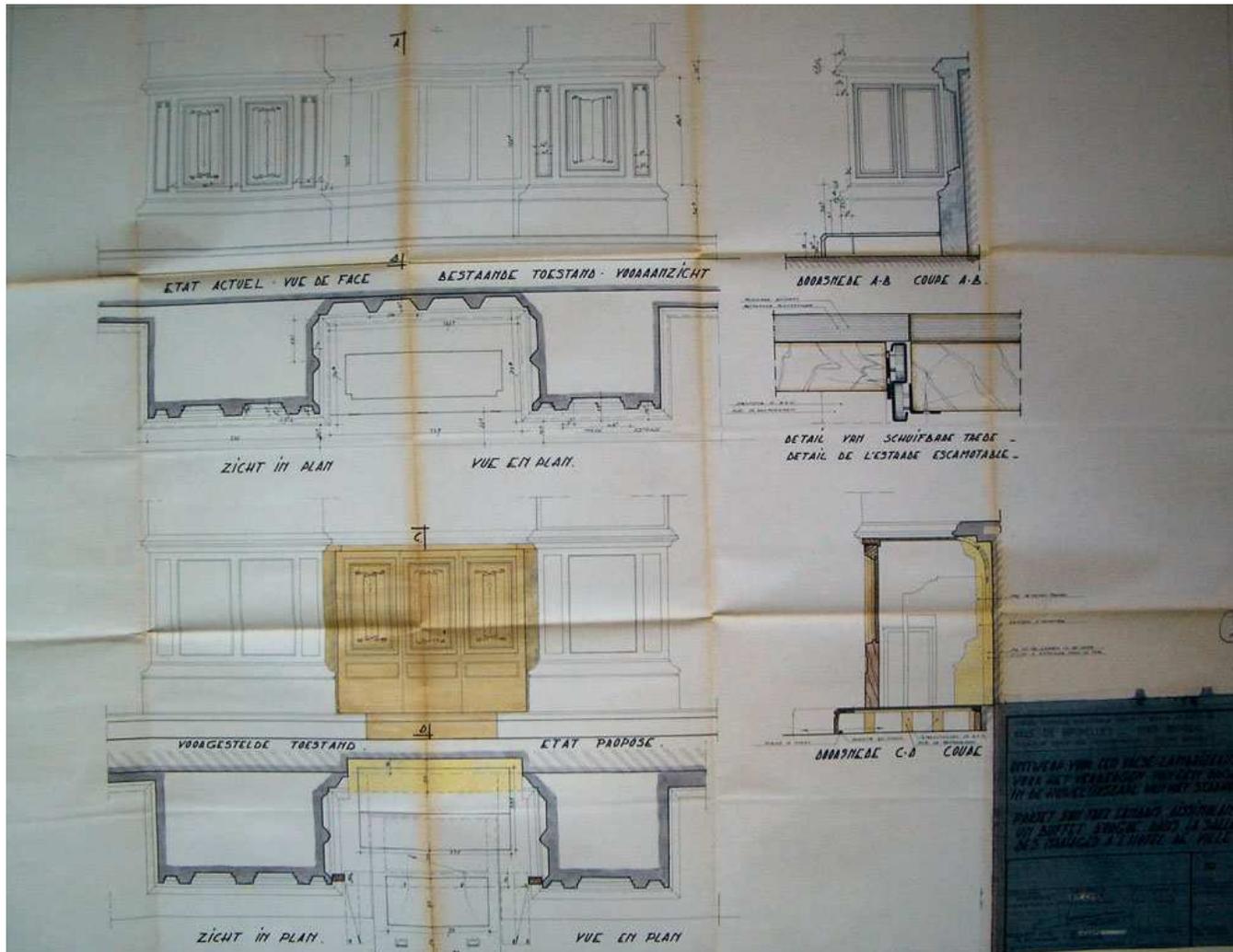


Photographie d'un encier réalisé d'après un modèle en cuivre poli (1632) conservé à l'Hôtel de Ville de Bruges, s.d. (ca 1882), AVB TP 7234.  
Photographie des deux encriers réalisés pour la salle des mariages de l'Hôtel de Ville, 2007.

<sup>34</sup> Rapports au Collège de P.-P.-V. Jamaer, 21/04/1882 et 28/12/1882 ; confirmation de la commande de l'entreprise L. Snaelen 02/11/1882 ; AVB TP 7258.

<sup>35</sup> AVB Bulletin communal, rapport annuel, 1897, T. II, p. 648.

<sup>36</sup> Reconnaissance de dette à l'orfèvre E. Dryepondt-Brans, 18/10/1882, AVB TP 7234.



*Hôtel de Ville de Bruxelles. Plan du 1<sup>er</sup> étage, éch. 1/100, 30 septembre 1950 modifié le 7 janvier 1963, encre et lavis sur papier fort, AVB NPP A1 o.*

*Ville de Bruxelles. Service technique des Travaux publics. Projet d'un faux lambris dissimulant un buffet d'orgue dans la salle des mariages à l'Hôtel de Ville, éch. 1/10, J. Rombaux, 22 juin 1966, copie aquarellée sur papier, AVB NPP TP 95579.*



1882 : L'harmonium qui avait été installé à une époque indéterminée pour animer les cérémonies est remis en état en 1927<sup>37</sup>. En 1966, l'instrument est à nouveau en mauvais état en raison des dégâts provoqués par les touristes et par la poussière. Les fabricants et le réparateur ayant quasiment disparus du marché, la Ville décide de le remplacer par un orgue électronique<sup>38</sup>.  
 Pour protéger l'instrument, une armoire est fabriquée en chêne français dans une encoignure de fenêtre. Deux portes à motifs parcheminés et un volet en guise de couvercle ferment le dispositif. Une fois l'armoire ouverte, l'instrument peut être ramené vers la salle grâce à une estrade coulissante<sup>39</sup>.

Photographie du meuble aménagé dans une embrasure de fenêtre pour l'harmonium, 2007.

Actuellement, la salle des mariages compte pour partie des meubles réalisés pour le local et des meubles provenant d'autres locaux de l'Hôtel de Ville :

**Meubles conçus pour la salle des mariages**

12 bancs,  
 4 fauteuils pour les parents des mariés,  
 1 fauteuil pour l'officier d'État Civil,  
 8 tabourets dont trois avec coussins,

1 table pour l'officier d'état civil,  
 1 table basse,  
 1 pupitre,  
 2 buffets  
 1 pupitre  
 1 marche pieds

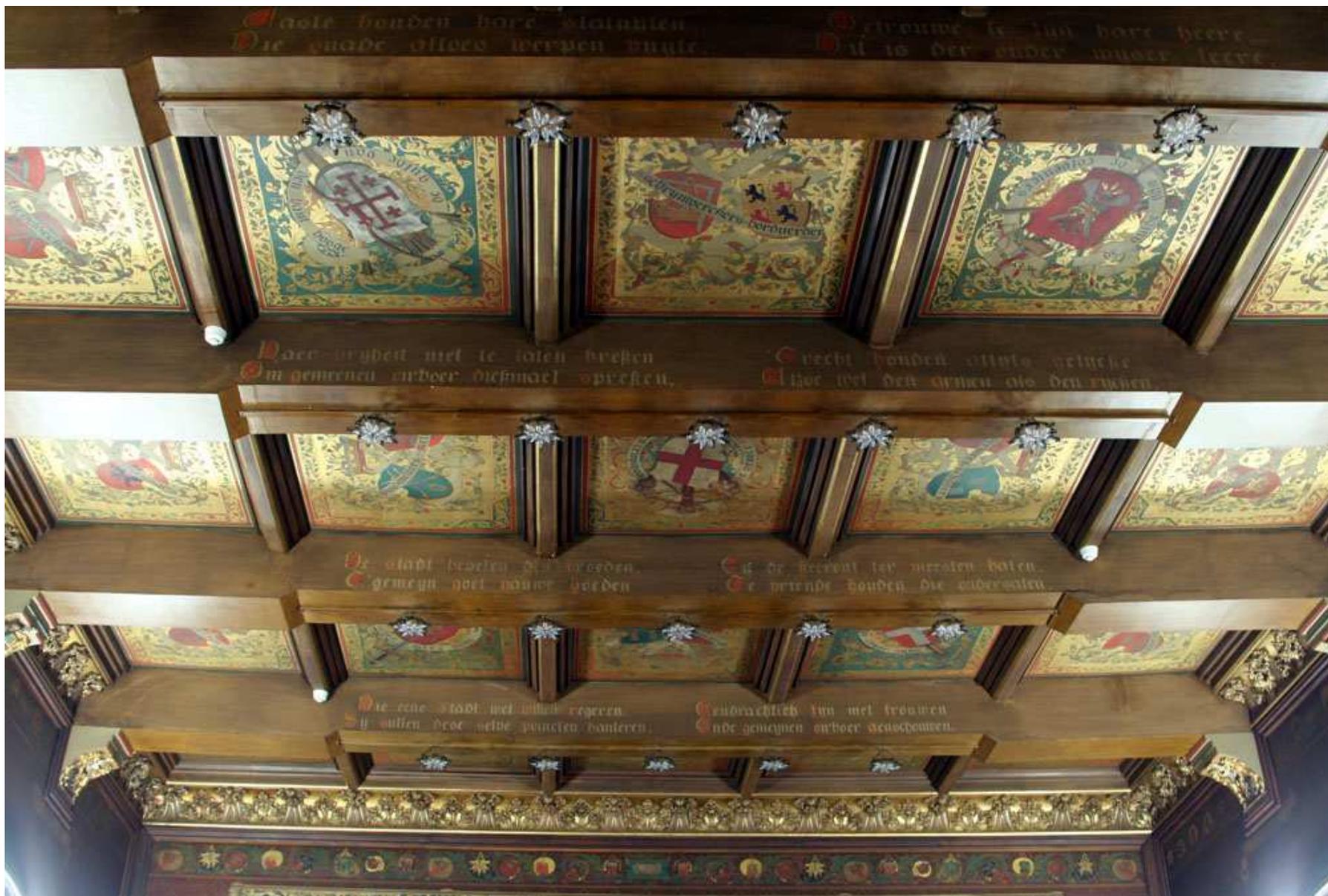
**Meubles provenant d'autres salles de l'Hôtel de Ville**

12 chaises,  
 2 bancs garnis de velours,  
 2 tables d'appoint dorées,

<sup>37</sup> Rapport au Collège A. Verloon, 01/07/1927 adopté par le Collège ; facture Hautrive, 16/07/1927 ; AVB TP 95579.

<sup>38</sup> Rapport au Collège M. Mandart, 22/06/1966 accepté par le Collège 20/07/1966.

<sup>39</sup> Soumission, 07/11/1966 ; bon de commande 13/12/1966 ; facture W. Pierre et E. Vandezande, 21/02/1967 ; AVB TP 95579.



Photographie du plafond de la salle des mariages, 2007.

## DÉCOR POLYCHROME DES MURS ET PLAFOND



Photographie du motif de fond des décors polychrome, 2007.

Plusieurs artistes ont été contactés pour réaliser la décoration des murs et du plafond de la salle des mariages. Charles-Léon Cardon (1850-1921), Charle-Albert (1821-1889), Balthazar-François Tasson (1811-1890), Deligne-Verlat répondent favorablement en faisant des propositions, Janlet refuse et Outtelet répond que le projet n'est pas sérieux. La décoration de la salle des mariages est confiée en 1881 par le Collège à Charles Léon Cardon non sans avoir reçu l'aval de la section des Beaux-Arts et de l'architecte Henri Beyaert<sup>40</sup>. Le devis décrit précisément la nature des coloris et ornements que le décorateur souhaite mettre en œuvre :

*Mur au-dessus du lambris : Fond rouge enrichi d'après une draperie peinte par Quentin Metzys dans son tableau du Musée ; l'ensemble forme un damas à feuillages ton d'or sur fond rouge, le fond du grand fleuron est gaufré et doré dans le ton brun des anciens cuirs de Flandre (argent glacé) et orné d'un motif rouge avec partie d'or fin. Sous les corbeaux, des banderoles explicatives des motifs, d'une tonalité autre que celle du fond seront semés d'une façon irrégulière et à de grandes distances.*

*Gorge : Peinte en bois de chêne très soigné ; le fond de l'ornementation sculptée, dorée à l'or fin.*

*Les corbeaux : Seront peints en pierre de Gobertange, les armoiries des familles patriciennes peintes héraldiquement sur fond d'or fin, les moulures rechargées de filets de couleur.*

*Les poutres : Peinture imitation chêne – les faces ornées de petits motifs cernés, dorés et rechargés ; les à côtés couverts d'inscriptions en lettres gothiques formant banderoles, les majuscules agrémentées de petites arabesques dorées.*

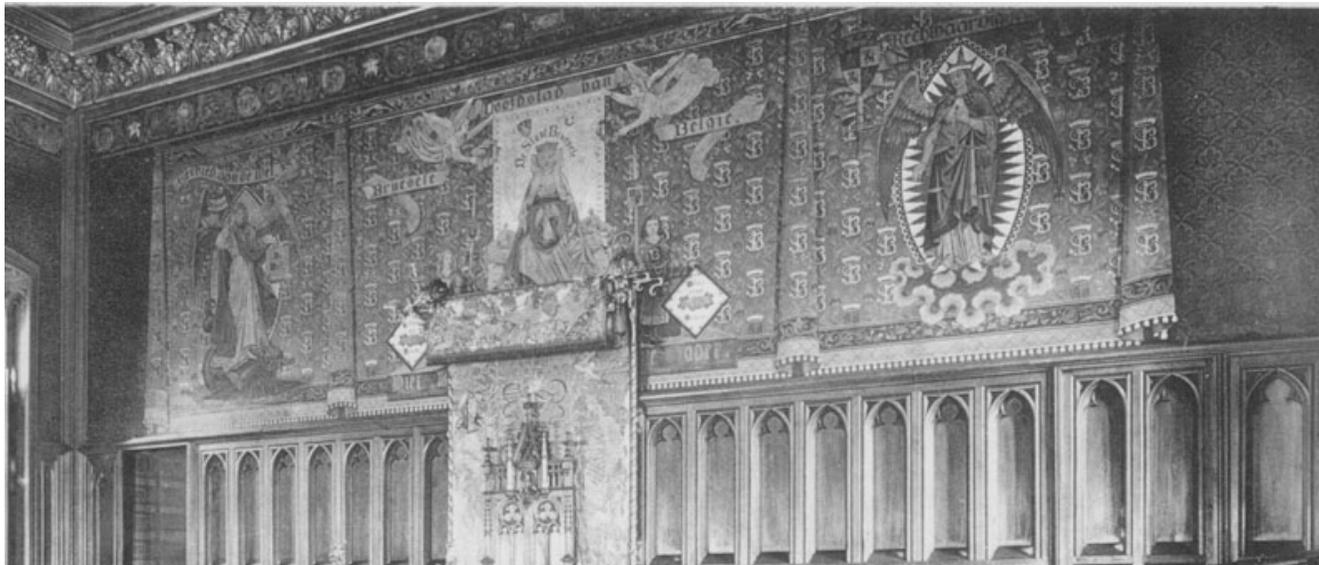
*Les parties moulurées emboîtant les grosses poutres et les caissons, peintes en bois de chêne avec filet en couleur.*

*Caissons : Les fonds de caisson au nombre de 29 seront faits en peinture polychrome. 24 auront, pour motifs décoratifs, les blasons des corporations de la Ville de Bruxelles peints héraldiquement sur fond vieil or gaufré et entourés de banderoles indiquant le nom de chaque corporation reliée au fond par une ornementation en grisaille cernée. Les cinq autres caissons seront peints, 3 aux armoiries de la Ville de Bruxelles et 2 aux armoiries du Duché de Brabant.*



Photographie de la corniche du plafond de la salle des mariages et d'une console de poutre décorée aux armes du lignage Coudenberg, 2007.

<sup>40</sup> AVB Bulletin communal, rapport annuel, 1881, T. II, p. 468.

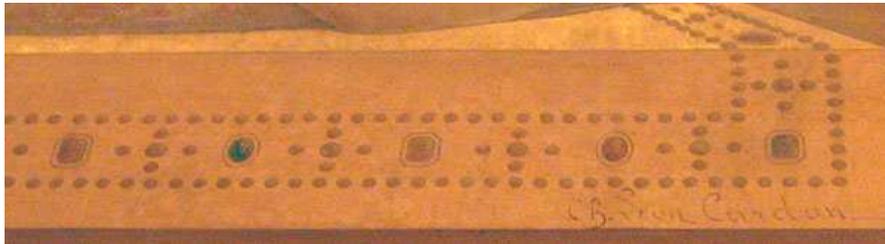


Photographies du mur occidental s.d., AVB FI C 727 et 2007. La comparaison entre ces deux clichés permet de mettre en évidence l'état d'encrassement actuel de la peinture.  
 Photographie du blason du Brabant sur le mur oriental, 2007.

En cours d'exécution, l'architecte P.-P.-V. Jamaer s'aperçoit de l'aspect pesant des motifs peints en faux bois de la gorge qui fait la jonction entre le plafond et le mur. A l'origine, seuls le fond devait être doré. Pour remédier à ce problème, il fait dorer le contour des feuilles ainsi que les côtés. Par ailleurs, l'artiste procède de sa propre initiative à d'importants changements qui métamorphosent le programme de la salle à savoir :

**Décoration :** *Peinture d'une tapisserie héraldique composée sur fond vert avec semi de verdure et flore enlaçant le chiffre couronné de Bruxelles (motif en or fin) le tout drapé en trois parties terminées du haut et du bas par une bordure très riche à fleurs, rinceaux et lions, modelés et cernés ; une frange à gland d'or termine le motif de décoration.*

**Figures :** *Un motif de milieu représentant la Ville de Bruxelles, figurée par une jeune femme tenant à la main son blason ; elle est assise sur un banc à coussins et une draperie d'or fin bordurée de pierres précieuses et décorée de motifs héraldiques est tendue derrière elle. Deux petits génies soutiennent cette draperie et jettent des couronnes à la Ville de Bruxelles. Des pages tenant d'une main un cartel emblématique et de l'autre un porte-cierges armorié complètent ce groupe. Des inscriptions gothiques expliquent la destination de la salle. Deux figures ornent les panneaux de côté, l'une S' Michel, le patron de la Ville, l'autre la Justice entourée d'accessoires. Entre les deux portes d'entrée. Peinture des armoiries du Duché de Brabant représentant le blason du Brabant timbré du heaume à cimier et lambrequin à grands feuillages. Deux glaives traversent le motifs et soutiennent une banderole sur laquelle est inscrit le cri de guerre du Brabant<sup>41</sup>.*



Signature de Charles-Léon Cardon sur le talus de l'estrade où siège la figure allégorique de la Ville. Mur occidental, 2007.

Actuellement, le programme iconographique peint sur des supports appliqués sur le mur se développe comme suit :

Le mur du fond représente les allégories de la Ville entourée de la Justice et de la Loi sous les traits de l'archange Michel. A l'opposé, le mur est rehaussé des armes du Brabant. Le plafond est composé de 30 caissons polychromés dont 25 le sont aux armes des principaux métiers et des cinq guildes militaires de la Ville. Les caissons armoriés forment un carré de cinq caissons de côté, les blasons des guildes étant disposés en forme de « X » au centre du dispositif et les métiers peints par paire répartis autour de ce motif central. Les poutres qui soutiennent le plafond sont rehaussées de vers inspirés de la prestation de serment des magistrats de la Ville. Les consoles sur lesquelles les poutres reposent sont armoriées aux couleurs des blasons de la Ville, du Brabant et des sept Lignages de Bruxelles.

La salle qui a été condamnée pour le temps des travaux est rendue à sa destination le 10 avril 1882<sup>42</sup>.

Quelques interventions ultérieures ont été pratiquées sur les peintures.

1895 : Rafraîchir les peintures décoratives<sup>43</sup>.

1904 : les peintures du mur et du plafond ont été lavées et retouchées<sup>44</sup>.

1928 : Le mur séparant la salle des mariages et l'antichambre doit être renforcé. La peinture doit être fortement retouchée à cet endroit<sup>45</sup>.

<sup>41</sup> Rapport de P.-P.-V. Jamaer au Collège 02/08/1882 approuvé par le Collège 01/09/1882 ; devis Ch. L. Cardon, 15/11/1880 ; AV BTP 7225.

<sup>42</sup> AVB Bulletin communal, rapport annuel, 1882, T. II, p. 476.

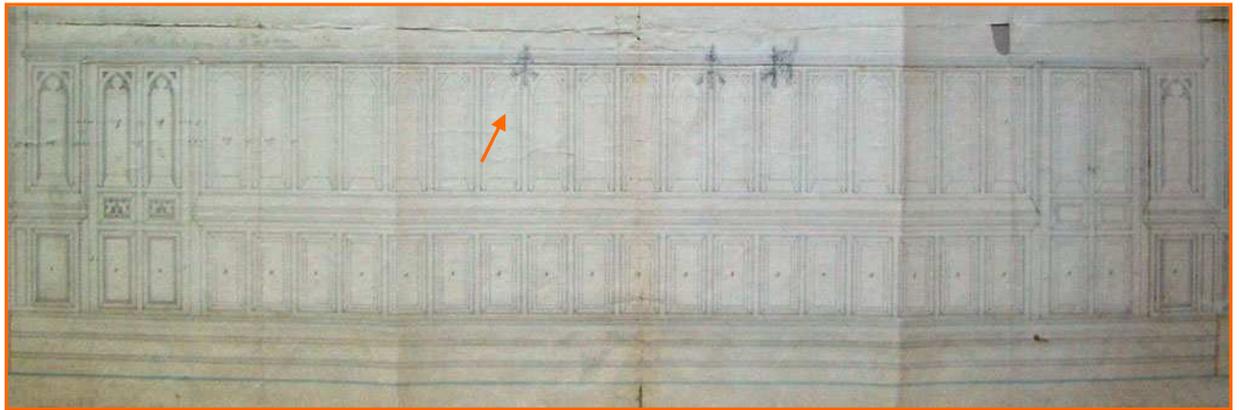
<sup>43</sup> AVB Bulletin communal, rapport annuel, 1896, T. II, p. 658.

<sup>44</sup> AVB Bulletin communal, rapport annuel, 1905, T. II, p. 442.

<sup>45</sup> Facture A. Chambon 28/04/1928 ; rapports au Collège de 07/07/1928 et 20/02/1928, AVB TP 95579.



Salle des mariages. Plan d'un lustre en bronze à 12 boules lumineuses et 30 bougies, s.d., crayon et lavis sur papier fort, AVB NPP A1 r.



Hôtel de Ville de Bruxelles. Élévation de la face du fond de la nouvelle salle des mariages, éch. 1/10, P.-V. Jamaer, s.d., encre et lavis sur papier fort, AVB NPP A1 c.



Salle des mariages. Détail du murs vers la cour lors de la pose des appliques actuelles. Certains appliques anciennes sont encore présentes, s.d. (ca 1896), AVB FI F 638.

## L'ÉCLAIRAGE.

A l'occasion de la campagne de rénovation de 1865, les salles gothiques et des mariages ont été équipées d'appareils d'éclairage provisoires. Les archives fournissent peu d'indications quant à la nature de ces équipements. Il est probable qu'il s'agisse d'appareil au gaz car en 1893, un courrier à l'échevin du gaz propose de retirer de la salle les canalisations de gaz pour résoudre les problèmes liés aux risques d'incendie<sup>46</sup>. Un lustre dont on a conservé les plans aurait été installé dans la salle ainsi que des appliques auxquelles pourraient correspondre les ajouts au crayon que l'on aperçoit sur un plan du lambris du mur occidental. On possède, par ailleurs, une photographie des appliques à En 1894, le Collège fait un appel d'offre pour des éclairages en cuivre doré pour la salle gothique et en fer forgé rehaussé d'or pour la salle des mariages. Une des quatre propositions de la société Meert est retenue mais celle-ci concerne vraisemblablement la salle gothique. En revanche, les autres propositions de la société portant sur les girandoles de la salle des mariages n'a pas retenu l'attention du Collège<sup>47</sup>. Un courrier adressé au bourgmestre Charles Buls nous informe



d'ailleurs que le modèle en fer forgé prévu pour la salle des mariages ne correspond pas aux attentes du Collège et l'auteur propose de réclamer un nouveau modèle en bronze à la firme Meert. Le bourgmestre répond qu'il a déjà fait la demande à la firme concurrente Luppens. Selon les archives, le projet aurait été directement suivi « de vive voix » par le bourgmestre de sorte qu'il n'y aurait pas d'archive écrite. Une facture datée de 1896 permet cependant de déterminer le contenu d'une commande effectivement passée et correspondant aux appliques murales actuelles et au baldaquin soutenant la tapisserie derrière le fauteuil de l'Officier d'Etat civil à savoir : dix girandoles en ton vieil or comportant un Saint-Michel en relief avec croissants à dix lampes électriques et deux potences de style gothiques en bronze patiné vieil or équipée de quatre lampes électriques chacune. Le document indique, en outre, que les appareils ont été réalisés d'après les dessins et les modèles en plâtre de l'artiste Isidore De Rudder<sup>48</sup>.

En 1909, l'éclairage de la salle des mariages est renforcé à l'aide de petites lampes disposées sous les poutres du plafond ainsi que dans l'antichambre de l'échevin de l'État civil<sup>49</sup>.



Applique conçue par I. De Rudder pour la salle des mariages, Photo 2007.

Applique similaire à celles réalisées en 1909 pour le plafond de la salle des mariages. Cabinet Renaissance, Photo 2005.

<sup>46</sup> Courrier du 13/12/1893, AVB TP 95596.

<sup>47</sup> Courrier du Collège aux firmes D.-J. Meert, Luppens et Compagnie des Bronzes, 14/09/1894 pour les informer du projet de remplacement des éclairages ; Devis de la société D.-J. Meert au Collège 07/11/1894 sur les différents modèles d'appareils d'éclairage et, en apostille, décision favorable du Collège en date du 22/01/1895 sur la réalisation d'une maquette du premier modèle d'appareil proposé ; Facture D.-J. Meert pour le premier modèle 04/10/1895, AVB TP 95596.

<sup>48</sup> Courrier interne de la Ville de Mr Vanderpoten au bourgmestre Ch. Buls 28/01/1895 informant du refus du modèle d'appareil en fer forgé et apostille du bourgmestre relative à la prise de contact avec la firme Luppens ; facture de la firme Luppens 30/12/1896 pour 10 girandoles ; courrier de la division contrôle affirmant que la commande a été passée de vive voix par le bourgmestre sans qu'il ait de dossier papier, 01/03/1897, AVB TP 95596 ; AVB Bulletin communal, rapport annuel, 1897, T. II, p. 648.

<sup>49</sup> AVB Bulletin communal, rapport annuel des travaux effectués du 01/07/1909 au 30/06/1910, 1910, T. II, p. 442.

## ENTRETIEN GÉNÉRAL DE LA SALLE DES MARIAGES.

- 1882 : Rapport au Collège de l'architecte P.-P.-V. Jamaer proposant de placer un tapis et une couverture en toile cirée sur l'estrade et sur le pupitre pour éviter de devoir régulièrement racler les meubles et le sol couverts de taches d'encre. L'architecte ne recommande pas l'achat du tapis de Smyrne conformément aux offres faites à la Ville<sup>50</sup>.
- 1888 : Le décorateur Charles Léon Cardon présente deux pièces de tissus des XVI et XVII<sup>e</sup> siècle qu'il s'engage à remettre à neuf et à coudre pour en faire un tapis pour l'estrade. D'après l'architecte P.-P.-V. Jamaer, l'objectif est de donner plus d'apparat à la salle des mariages. Le projet sera finalement ajourné par le Collège<sup>51</sup>.
- 1891 : Vernir le mobilier et lustrer au tampon dans la teinte des lambris :
- Quatorze banquettes longues**
  - Deux petits bancs pour pieds**
  - Quatorze bancs carrés-tabourets**
  - Un tabouret sous la fenêtre à gauche de l'estrade**
  - Une grande table**
  - Un grand fauteuil**
  - Un pupitre<sup>52</sup>.**
- 1894 : Pose du tapis entre la salle des mariages et la salle gothique<sup>53</sup>.
- 1895 : Encaustiquer et glacer le lambrissage de la salle<sup>54</sup>.  
Racler les surfaces peintes des châssis et ébrasements<sup>55</sup>.  
Vernir les marches et contremarches (probablement) de l'estrade<sup>56</sup>.  
Foncer les boiseries des socles des radiateurs<sup>57</sup>.  
Raclage et remise en état du plancher de l'estrade<sup>58</sup>.  
Pose de deux rails en bronze placés sous le fauteuil de l'échevin pour le faire coulisser facilement vers la table<sup>59</sup>.
- 1904 : Les marches de l'estrade sont recouvertes d'un tapis<sup>60</sup>.
- 1914 : Remise en état de seize banquettes et neuf tabourets<sup>61</sup>.
- 1910 : Renouvellement de coussins en velours pour les tabourets des mariés<sup>62</sup> :
- Première enveloppe en fort coton garni de capok, housse en velours peluche garni de frange, glands, cordons en soie identiques aux anciens.**
- Réparation de la tenture en soie du dais placé derrière le fauteuil de l'échevin<sup>63</sup>.
- 1920-21 : Nettoyage des lambris de la salle des mariages<sup>64</sup>.

<sup>50</sup> Rapport au Collège de l'architecte P.-P.-V. Jamaer, 03/11/1882 ; offres pour un tapis A. Procureur 09/10/1882 et Saey-Limosch 07/08/1882, AVB TP 7229.

<sup>51</sup> Rapport au Collège de P.-P.-V. Jamaer, 25/01/1888 décision ajournée par le Collège 27/01/1888 ; Lettre de Ch.-L. Cardon à P.-P.-V. Jamaer, 17/01/1888, AVB TP 7228.

<sup>52</sup> Facture L. Cardon, 31/12/1891 ; AVB TP 7310.

<sup>53</sup> Facture A. Delbroyère, 18/12/1894, AVB TP 95579.

<sup>54</sup> Factures L. Cardon, 01/11/1895 et 15/01/1896, AVB TP 95579.

<sup>55</sup> Facture L. Cardon, 01/10/1895, AVB TP 95579.

<sup>56</sup> Facture E. Gossart 23/01/1895, AVB TP 95579.

<sup>57</sup> Facture E. Gossart 07/03/1895, AVB TP 95579.

<sup>58</sup> Facture A. Delbroyère, 19/06/1895, AVB TP 95579.

<sup>59</sup> Facture Compagnie des Bronzes, 29/05/1895 ; AVB TP 95579.

<sup>60</sup> AVB Bulletin communal, rapport annuel, 1905, T. II, p. 442.

<sup>61</sup> Selon la soumission du 23/01/1914, les sièges sont raclés, réparés et cirés, les pieds sont nettoyés et vernis ; facture E. Coq 09/03/1914 ; AVB TP 95579 ; AVB Bulletin communal, rapport annuel des travaux du 01/07/1914 au 30/06/1914, 1914, T. II, p. 931.

<sup>62</sup> Courrier de l'ingénieur en chef à l'échevin de l'État civil, 15/07/1910 ; soumission ; facture M. De Breukel 27/05/1910 ; AVB TP 95579.

<sup>63</sup> AVB Bulletin communal, rapport annuel des travaux du 01/07/1910 au 30/06/1911, 1897, T. II, p. 648.

- 1922 : Renouvellement du tapis de velours de la table<sup>65</sup> :  
**Remplacer le dessus de velours de soie, encadrer d'un galon de soie et doubler d'une satinette.**  
 Devis pour un coussin à placer sous le code civil<sup>66</sup>.
- 1925 : Nettoyage de la salle<sup>67</sup>.
- 1929 : Renouvellement du tapis rouge pour la table<sup>68</sup>.  
 Renouvellement du tapis de velours de la table, fournir un sous-main en velours et recouvrir le coussin du fauteuil de l'Officier d'État civil<sup>69</sup> :  
**Tapis de velours de soie A.I. n° 1495 de 1,30 m de large avec galon en passementerie sur le bord et sur la face doublé de satinette**  
**Sous-main en velours rouge molletonné doublé de satinette diamantine achevé par un ourlet**  
**Une galette à recouvrir de velours sans galon à bichette.**
- 1932 : Remise en état du dais en broderie<sup>70</sup> :  
**Nettoyer la broderie, la démonter, recouvrir le centre déchiré par une applique maintenue par un important travail de broderie, remplir le fond de soie rouge au bas des figures par un travail de broderie et remonter le tout.**
- 1947 : Remise en état du mobilier et acquisition d'un tapis<sup>71</sup>.
- 1955 : Renouvellement du tapis supérieur de la table<sup>72</sup>.
- 1962 : Renouvellement d'un tapis de table et de fourniture de siège<sup>73</sup> :  
**Tapis à bord rond constitué de trois pièces en velours de mohair grenat avec molleton et doublure en satinette de première qualité**  
**Une frange et un galon de passementerie sont cousus sur le tapis**  
**Deux coussins pour les mariés en velours de mohair grenat gaufré de première qualité avec des floches aux quatre coins**  
**Quatre coussins pour les parents avec deux floches pour les bras des fauteuils**  
**Un coussin pour le fauteuil de l'Officier de l'État civil avec deux floches et câbles**  
**Un coussin pour l'assistant de l'Officier de l'État civil identique à ceux des mariés.**
- 1967 : Travaux de rafraîchissement de la salle des mariages :  
**Lavage et conservation des caissons dorés et polychromés du plafond**  
**Retouche et pose de deux couches de verni mat de même ton que celui des lambris en chêne sur les poutres du plafond**  
**Lavage et retouches des parties décorées des murs**  
**Dépoussiérage à l'alcool coupé et application d'une couche de verni-cire sur l'ensemble des boiseries : portes, lambris, niches, statues, nettoyage à la brosse douce et au chiffon des statues en bronze doré, caches-radiateur, quincailleries**  
**Lavage et retouche à la peinture à l'huile des fers des vitrages<sup>74</sup>.**
- 1974 : Fourniture de deux cordes de passementerie<sup>75</sup>.  
 Fourniture d'un tapis de table<sup>76</sup>.

<sup>64</sup> AVB Bulletin communal, rapport annuel, 1921, T. II, p. 854.

<sup>65</sup> Facture E. De Cubber 14/12/1922 ; rapport au Collège de l'architecte F. Malfait 17/10/1922 adopté par le Collège le 25/10/1922, AVB TP 95579 ; AVB Bulletin communal, rapport annuel, 1923, T. II, p. 265.

<sup>66</sup> Devis I. De Rudder, 21/09/1922, AVB TP 95579.

<sup>67</sup> AVB Bulletin communal, rapport annuel, 1926, T. II, p. 265.

<sup>68</sup> Facture F. Rambla 08/04/1929 ; rapport au Collège de l'architecte F. Malfait 21/01/1929 adopté par le Collège 25/01/1929, AVB TP 95579.

<sup>69</sup> Facture Vandenborghet frères 30/12/1929 ; rapport à l'échevin 13/11/1929 adopté par le Collège 15/11/1929 ; soumission, AVB TP 95579.

<sup>70</sup> Facture I. De Rudder 15/04/1932 ; rapport au Collège de l'architecte F. Malfait 08/12/1931 appuyant le devis de I. De Rudder, adopté par le Collège 11/12/1931, AVB TP 95579 ; AVB Bulletin communal, rapport annuel, 1932, T. II, p. 816.

<sup>71</sup> AVB Bulletin communal, rapport annuel, 1948, T. II, p. 1072.

<sup>72</sup> Facture Henri Put 29/07/1955, AVB TP 95579.

<sup>73</sup> Facture P. De Backer 31/10/1962 ; réception définitive 19/10/1962 ; soumission, AVB TP 95579.

<sup>74</sup> Soumission donnée à l'atelier Van Hemelrijck, réception provisoire 27/09/1967, réception provisoire 27/04/1968, AVB TP 95579.

<sup>75</sup> Facture G. Van Belle 30/05/1974, AVB TP 95579.

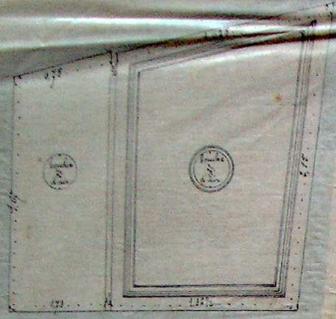
<sup>76</sup> Facture G. Van Belle 04/09/1974, AVB TP 95579.

Plan au plafond.

# Hôtel de Ville de Bruxelles

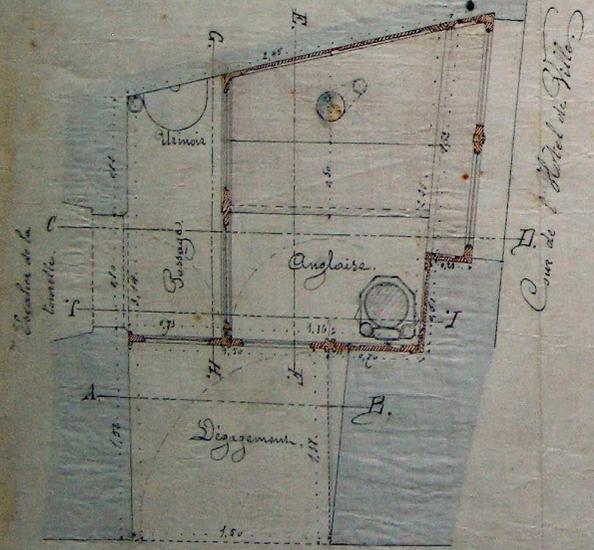
Coupe sur C, H.

Projet de latrine à établir dans un cabinet attachant à la nouvelle salle des Mariages.

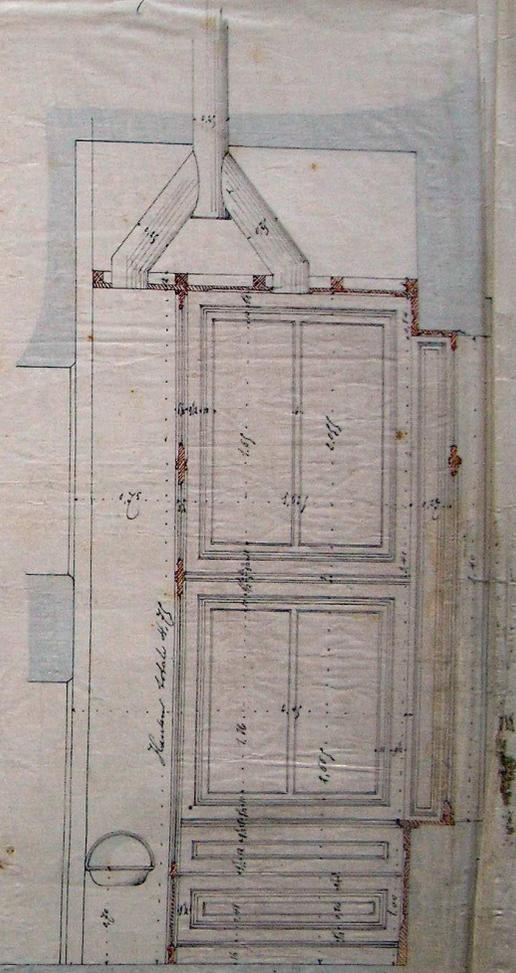
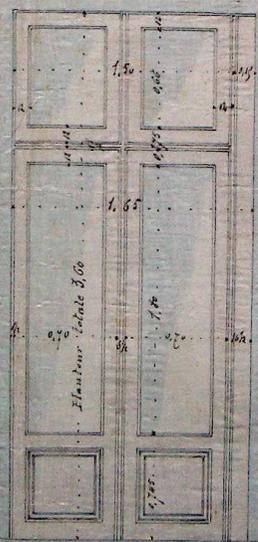


Plan

Coupe sur A, B.



Coupe de l'Hôtel de Ville.



Salle des Mariages.

Echelle de 0,05 par mètre.

16° 27'

Hôtel de Ville de Bruxelles. Projet de latrines à établir dans un cabinet attachant à la salle des mariages, éch 1/20, mai 1867, encre et lavis sur calque, AVB NPP A1 t.

## LES SANITAIRES

Un projet de sanitaire est établi en 1867 lors de l'installation de la salle des mariages à son emplacement actuel dans un local attenant à cette salle. Bien que les sanitaires aient fait l'objet de plusieurs rénovations, les installations ont conservé leur disposition d'origine.

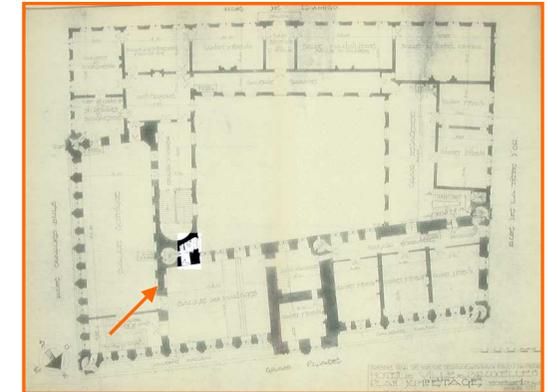
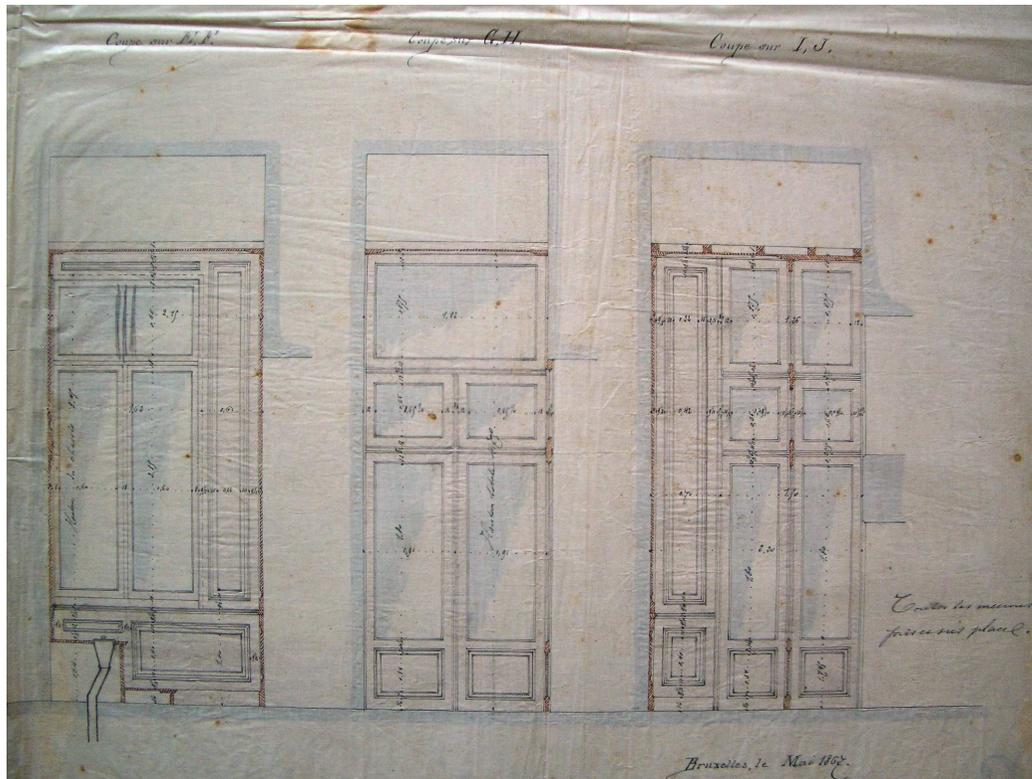
Les archives mentionnent les phases d'intervention suivantes :

1896 : Transformation des sanitaires situés à coté de la salle des mariages<sup>77</sup>.

1900 : Transformation des sanitaires situés à coté de la salle des mariages<sup>78</sup> :

**Pose d'un nouveau réservoir de chasse, lavabo d'angle, cadre en pitchpin avec glace biseautée au-dessus**<sup>79</sup>.

1956 : Rénovation des installations sanitaires de la salle des mariages<sup>80</sup>.



Hôtel de Ville de Bruxelles. Plan du 1er étage, éch 1/100, 30 septembre 1950 modifié le 07 janvier 1963, encre et lavis sur papier fort, AVB NPP A1 o.

Hôtel de Ville de Bruxelles. Projet de latrines à établir dans un cabinet attenant à la salle des mariages, éch 1/20, mai 1867, encre et lavis sur calque, AVB NPP A1 t.

<sup>77</sup> AVB Bulletin communal, rapport annuel, 1897, T. II, p. 648.

<sup>78</sup> AVB Bulletin communal, rapport annuel, 1901, T. II, p. 434.

<sup>79</sup> Facture Max Michiels 06/02/1901 ; facture Ronald et Serin 05/12/1900 ; rapport M. Samyn 24/08/1900 ; AVB TP 65264

<sup>80</sup> AVB Bulletin communal, rapport annuel, 1957, T. II, p. 667.



## CONCLUSION

Au lendemain du bombardement de 1695 qui a laissé la Ville et son Hôtel de Ville à l'état de ruine, l'édifice est reconstruit à partir des murs qui ont résisté à l'assaut. A la suite de ces évènements, l'Hôtel de Ville n'a durant 150 ans plus fait l'objet que de mesures d'entretien régulières et parfois indispensables. A partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, bon nombre de locaux ont été remaniés parfois de manière radicale par les soins des architectes successifs de la Ville.

Lors de ces interventions, une part importantes des matériaux provenant de la reconstructions ont été supprimés. Du XVIII<sup>e</sup> siècle, elle a cependant conservé les poutres du plafonds qui ont été conservées et renforcées en 1930.

La salle des mariages, en particulier, a été profondément remaniée à partir de 1865 par l'architecte P.-P.-V. Jamaer. De cette époque, elle conservé les boiseries de style néogothique complétées par un mobilier réalisé dans le style par les meilleurs artisans de l'époque qui occupent le vaste espace de la salle sous le plafond à caisson. Après des années de recherche et de négociation, ce décors déjà très présent est complété en 1881 par une œuvre du grand décorateur de l'époque Charles-Léon Cardon (1850-1921). C'est encore un artiste, Isidore De Rudder, qui réalise en 1896, les appliques murales en remplacement d'appareils existants.

En 1892-93, les locaux situés sous la salle des mariages sont en grande partie reconstruits ce qui engendre une intervention sur le carrelage de la salle des mariages ainsi que sur le système de chauffage. D'élégants cache-radiateurs en cuivre apparaissent notamment dans les encoignures des fenêtres de la salle.

D'autres interventions de moins grande ampleur sont effectuées par la suite tel que le percement d'une porte-vitrée vers le balcon (1920), l'ajout d'armoires intégrées dans l'encoignure de fenêtre (1890 et 1966) ou la pose d'une paire de volets intérieurs (1882). Ces derniers éléments n'ont cependant pas modifiés profondément l'aspect de la salle. Conçus de manière à se confondre au décors existant, ils n'apparaissent qu'à la suite d'un examen plus approfondi de la salle.

De ce point de vue, il est possible d'affirmer que l'esthétique de la salle est fixée dans ses grandes lignes en 1893 suite à la dernière grande intervention de P.-P.-V. Jamaer. L'ensemble du décor et du mobilier n'a pas fait l'objet d'un entretien approfondi ces dernières années et il mériterait d'être mis en valeur en particulier le décor peint dont les couleurs sont fortement encrassées et assombries.



## INVENTAIRE RAISONNE DES ARCHIVES

### **I. REMARQUES PRÉLIMINAIRES**

1. Cet inventaire reprend les plans conservés aux Archives de la Ville de Bruxelles.
2. Les plans sont classés par ordre chronologique afin de suivre la logique historique de l'étude. Ce classement conçu indépendamment du lieu de conservation et a fortiori de l'ordre de la cotation restitue les différentes phases des travaux planifiés et/ou effectués.
3. Afin de faciliter la lecture de cet inventaire, **les numéros de séries de plans sont repris en rouge** tandis que **les cotes sont marquées en bleu** et **les dates en vert**.

### **II. INVENTAIRE DES PLANS**

#### A. PLANS GÉNÉRAUX

- « **Plan der Eerste stagie van het Stads huys** », **Plan sans n°**, sans échelle, sans signature; **s.d. (ca XVIIIe s.)**; encre et lavis sur papier fort.  
(AVB PP 500)
- « **Plan du premier étage de l'Hôtel de Ville. Changements proposés** », **Plan sans n°**, échelle 1/200, signé L. Suys; **19 mars 1852**; encre et lavis sur papier fort.  
(AVB PP 501)
- « **Hôtel de Ville de Bruxelles. Plan du rez-de-chaussée** », **Plan sans n°**, échelle 1/100, P.-V. Jamaer; **1862**; encre et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 o 1/1)
- « **Hôtel de Ville de Bruxelles. Plan des bureaux de la permanence centrale et de l'emplacement d'un calorifère** », **Plan sans n°**, échelle 1/100, P.-V. Jamaer; **14 décembre 1863**; encre et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 a 1/3)
- « **Hôtel de Ville de Bruxelles. Restauration et embellissement intérieur. Coupe longitudinale de la cage d'escalier et face vers la salle gothique dans son état actuel** », **Plan n° 6 bis**, échelle 1/20, sans signature; **s.d.**; encre et lavis sur papier.  
(AVB NPP A1 s)
- « **Hôtel de Ville de Bruxelles. Restauration et embellissement intérieur. Coupe transversale de la cage d'escalier. État actuel. Escalier des Lions** », **Plan n° 14**, échelle 1/20, sans signature; **s.d.**; encre et lavis sur papier.  
(AVB NPP A1 s)
- «**Hôtel de Ville de Bruxelles. Plan de la nouvelle salle des mariages** », **Plan sans n°**, échelle 1/20, P.-V. Jamaer; **08 août 1865**; encre et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 c)

- **Plan des salles gothique et des mariages. Emplacement des vitraux,**  
**Plan n° 2**, sans échelle, sans signature; **s.d. (ca 1877)**; encre et lavis sur calque marouflé sur papier fort.  
**(AVB NPP A1 b)**
- « Hôtel de Ville de Bruxelles. Plan du 1er étage »,  
**Plan sans n°**, échelle 1/100, sans signature; **s.d. (ca 1885)**; encre et lavis sur papier fort.  
**(AVB NPP A1 o 1/1)**
- « Ville de Bruxelles. Hôtel de Ville. Bureau des listes électorales. Croquis indiquant l'emplacement des niches supprimées et le tracé du caniveau placé sous le pavement de la salle des mariages »,  
**Plan n° 33**, échelle 1/50, sans signature; **s.d. (1892)**; encre et lavis sur calque marouflé sur papier fort.  
**(AVB NPP A1 a 3/3)**
- « Hôtel de Ville de Bruxelles. Plan du 1<sup>er</sup> étage », **sans n°**, échelle 1/100, signé P.-V. Jamaer, **4 juin 1892**; copie sur papier.  
**(AVB TP 95607)**  
Mention pour la salle des mariages : pavement sur voûtes, estrade en bois de chêne, plafond enduit sur lattes clouées sur le gîtage au-dessus poutres et gîtage en chêne.
- « Hôtel de Ville de Bruxelles. Plan du 2<sup>e</sup> étage », **sans n°**, échelle 1/100, signé P.-V. Jamaer, **4 juin 1892**; copie sur papier.  
**(AVB TP 95607)**  
Mention biffée et complétée le 26 avril 1911 pour la salle des archives au-dessus de la salle des mariages : ~~plancher sur gîtes~~ surmonté d'un hourdi en béton armé avec pavement céramique.
- « Ville de Bruxelles. Hôtel de Ville. Bureau des listes électorales (ancienne permanence). Croquis du chevalement et du cintrage nécessaires à la reconstruction des voûtes », **sans n°**, échelle 1/50, sans signature, **novembre 1893**; encre et lavis sur calque marouflé sur papier fort.  
**(AVB NPP A1 a)**
- « Hôtel de Ville. Plan de la salle des mariages »,  
**Plan sans n°**, sans échelle, sans signature ; **20 avril 1904**; encre sur calque.  
**(AVB NPP A1 c)**
- « Hôtel de Ville. Plan du 1er étage »,  
**Plan sans n°**, échelle 1/100, sans signature; **ca 1905**; copie sur papier marouflé sur papier.  
**(AVB NPP A1 o 1/1)**
- « Hôtel de Ville. Plan du 1er étage »,  
**Plan sans n°**, échelle 1/100, sans signature; **ca 1905**; copie sur papier marouflé sur papier.  
**(AVB NPP A1 o 1/1)**
- « Hôtel de Ville de Bruxelles. Plan du premier étage »,  
**Plan sans n°**, échelle 1/100, sans signature; **1912**; copie sur papier.  
**(AVB PP 3895)**
- **Plan du deuxième étage de l'Hôtel de Ville,**  
**Plan sans n°**, échelle 1/100, F. Malfait; **28 février 1929**; copie aquarellée sur papier.  
**(AVB TP 95593)**

- « Ville de Bruxelles. Projet de gîtage en fer au-dessus de celui en bois existant au dépôt des archives du 2e étage à l'Hôtel de Ville »,  
**Plan sans n°**, échelle 1/20, ca 1931, encre et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 f 1/2)
- « Hôtel de Ville de Bruxelles. Plan du 1er étage »,  
**Plan sans n°**, échelle 1/100, sans signature; 30 septembre 1950 modifié le 7 janvier 1963; encre et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 o 1/1)
- « Hôtel de Ville. Plan des voûtes du balcon de l'aile droite (orientale) »,  
**Plan n° 10C**, échelle 1/10, sans signature; s.d.; encre et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 m 8/10)
- Façade gothique de l'aile orientale. 1er et 2e étage. « Plan de la tourelle à l'angle de la Grand-Place et de la rue de l'Hôtel de Ville »,  
**Plan n° 5D**, sans échelle, sans signature; s.d.; encre et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 m 8/10)
- Croquis de la galerie orientale et de l'escalier des Lions,  
**Plan sans n°**, sans échelle, sans signature; s.d.; encre sur papier fort.  
(AVB NPP A1 m 10/10)
- Détail de la galerie orientale et de l'escalier des Lions,  
**Plan n° 2A**, échelle 1/50, sans signature; s.d.; encre et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 m 10/10)
- « Hôtel de Ville de Bruxelles. Balcon à droite de la tour (devant la salle des mariages) »,  
**Plan n° 3A**, échelle 1/20, sans signature; s.d.; encre et lavis sur claqué marouflé sur papier fort.  
(AVB NPP A1 m 10/10)
- « Hôtel de Ville de Bruxelles. Galerie vers la Grande Place à droite de la tour (aile orientale). Plan d'ancrage pour supporter la retombée des voûtes »,  
**Plan sans n°**, sans échelle, sans signature; s.d.; encre et lavis sur claqué marouflé sur papier fort.  
(AVB NPP A1 m 10/10)
- « Hôtel de Ville de Bruxelles. Élévation de l'aile droite (orientale) »,  
**Plan n° 1C**, sans échelle, sans signature; s.d.; encre sur papier fort.  
(AVB NPP A1 m 10/10)
- « Élévation, plan, coupe et charpente de la tourelle à l'angle de l'aile gothique (orientale) dans la cour de Hôtel de Ville »,  
**Plan n° 14E**, sans échelle, sans signature; s.d.; crayon et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 g 5/5)
- « Hôtel de Ville de Bruxelles. Plan du premier étage »,  
**Plan sans n°**, échelle 1/100, sans signature; s.d.; copie sur papier.  
(AVB PP 3893)
- « Ville de Bruxelles. Hôtel de Ville. Salle des archives au niveau du deuxième étage au-dessus de la salle des mariages »,  
**Plan n° A1.161**, échelle 1/50, sans signature; s.d.; encre sur calque.  
(AVB PP 3896)

## B. PLANS DE DÉTAILS

- «Hôtel de Ville de Bruxelles. Détail de la porte donnant de la nouvelle salle des mariages au balcon de la Grand-Place », **Plan sans n°**, échelle 1/10, sans signature; **s. d. (ca 1864)**; encre et crayon sur papier fort.  
(AVB NPP A1 c)
- « Ville de Bruxelles. Châssis de la façade à cour de l'Hôtel de Ville. Rez-de-chaussée, 1er étage, 2e étage», **Plan sans n°**, sans échelle, sans signature; **s.d. (ca 1864)**; encre et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 r 1/4)
- « Hôtel de Ville de Bruxelles. Élévation des châssis du 1er et 2e étage de la façade à gauche de la tour. Neuf châssis semblables pour le premier étage, six pour le 2e étage»,  
**Plan sans n°**, échelle 1/10, signé P.-V. Jamaer; **11 novembre 1864**; encre et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 r 1/4)
- «Hôtel de Ville. Dessus de la porte d'entrée de la salle du Christ. Face vers l'escalier dit des Lions », **Plan n° 8**, échelle 1/20, sans signature; **s. d. (ca 1865)**; encre et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 c)
- «Hôtel de Ville de Bruxelles. Élévation de la face du fond de la nouvelle salle des mariages », **Plan n° 3**, échelle 1/10, P.-V. Jamaer; **s.d. (ca 1865)**; encre et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 c)
- «Hôtel de Ville de Bruxelles. Détails des boiseries de la salle des mariages. Panneaux formant porte entre les deux contreforts », **Plan sans n°**, échelle grandeur d'exécution, P.-V. Jamaer; **s. d.**; encre et crayon sur papier fort.  
(AVB NPP A1 c)
- «Nouvelle salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Bruxelles. Élévation des fenêtres donnant sur la cour de l'Hôtel de Ville », **Plan sans n°**, échelle 1/10, sans signature; **s. d.**; encre et lavis sur calque marouflé sur papier fort.  
(AVB NPP A1 c)
- «Hôtel de Ville de Bruxelles. Nouvelle salle des mariages. Élévation vers les fenêtres donnant sur la Grand-Place », **Plan sans n°**, échelle 1/10, P.-V. Jamaer; **s. d.**; encre et lavis sur calque marouflé sur papier fort.  
(AVB NPP A1 c)
- «Détail grandeur d'exécution d'une des portes de la salle gothique vers la salle des mariages », **Plan sans n°**, sans échelle, P.-V. Jamaer; **s. d.**; crayon et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 c)
- «Détail grandeur d'exécution d'une des portes de la salle gothique vers la salle des mariages », **Plan sans n°**, sans échelle, P.-V. Jamaer; **s. d.**; crayon et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 c)
- «Soffite de contrefort », **Plan sans n°**, échelle grandeur d'exécution, sans signature; **s. d.**; crayon sur papier fort.  
(AVB NPP A1 c)

- «Hôtel de Ville de Bruxelles. Salle des mariages. Détail grandeur d'exécution d'un grand contrefort »,  
**Plan sans n°**, sans échelle, sans signature; **s. d.**; crayon et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 c)
- «Hôtel de Ville de Bruxelles. Nouvelle salle des mariages. Détail grandeur d'exécution d'un petit contrefort »,  
**Plan sans n°**, sans échelle, sans signature; **s. d.**; crayon et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 c)
- « Porte vers S. de M. Porte vers dégagement et vers le cabinet de M. Becquet », entrée de serrure et poignée,  
**Plan sans n°**, échelle grandeur d'exécution, sans signature; **s. d.**; crayon sur papier fort.  
(AVB NPP A1 c)
- « Hôtel de Ville de Bruxelles. Salle des mariages. Détail de la partie centrale de la petite porte »,  
**Plan sans n°**, échelle grandeur d'exécution, P.-V. Jamaer; **s. d.**; crayon et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 c)
- « Hôtel de Ville de Bruxelles. Salle des mariages. Menuiserie. Détail de la partie centrale de la grande porte »,  
**Plan sans n°**, échelle grandeur d'exécution, P.-V. Jamaer; **s. d.**; crayon et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 c)
- « Hôtel de Ville de Bruxelles. Salle des mariages. Menuiserie. Détail de l'ogive supérieures de la petite porte »,  
**Plan sans n°**, échelle grandeur d'exécution, P.-V. Jamaer; **s. d.**; crayon et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 c)
- « Hôtel de Ville de Bruxelles. Salle gothique. Plan de la porte et de l'ébrasement vers la salle des mariages »,  
**Plan sans n°**, sans échelle, sans signature ; **s. d.**; encre et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 c)
- « Hôtel de Ville de Bruxelles. Restauration et embellissement. Salle des mariages. Porte de communication entre la salle des mariages et l'escalier dit « des Lions ». Élévation de la face vers la salle des mariages. Élévation de la face vers l'escalier »,  
**Plan n° 4**, échelle 1/10, signé P.-V. Jamaer; **s.d.**; encre sur papier fort.  
(AVB NPP A1 r 1/4)
- « Hôtel de Ville de Bruxelles. Détail grandeur d'exécution des panneaux des petites portes de la face du fond»,  
**Plan n° 15**, échelle grandeur d'exécution, sans signature; **s.d.**; encre et crayon sur papier fort.  
(AVB NPP A1 r 1/4)
- « Hôtel de Ville de Bruxelles. Serrurie de la porte du balcon»,  
**Plan sans n°**, échelle grandeur d'exécution, sans signature; **s.d.**; crayon et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 r 2/4)
- Élévation de trois baies gothiques,  
**Plan sans n°**, sans échelle, sans signature; **s.d.**; encre et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 r 3/4)

- Lambris gothiques,  
**Plan sans n°**, sans échelle, sans signature; **s.d.**; encre sur calque marouflé sur papier fort.  
(AVB NPP A1 r 3/4)
- « Détail grandeur d'exécution des entrées (de serrure) de la porte-balcon »,  
**Plan sans n°**, échelle grandeur d'exécution, sans signature; **s.d.**; crayon sur papier fort.  
(AVB NPP A1 r 4/4)
- « Hôtel de Ville de Bruxelles. Salle gothique. Plan de la porte et de l'ébrasement vers la salle des mariages »,  
**Plan n° 9**, échelle 1/10, signé P.-V. Jamaer; **s.d.**; encre et lavis sur calque marouflé sur papier fort.  
(AVB NPP A1 r 4/4)
- « Hôtel de Ville. Menuiserie. Porte de communication entre la salle des mariages et l'escalier des Lions. Détails des panneaux inférieurs »,  
**Plan sans n°**, échelle grandeur d'exécution, sans signature; **s.d.**; crayon sur papier fort.  
(AVB NPP A1 b)
- « Hôtel de Ville. Menuiserie. Porte de communication entre la salle des mariages et l'escalier des Lions. Détails des panneaux supérieurs »,  
**Plan sans n°**, échelle grandeur d'exécution, sans signature; **s.d.**; crayon sur papier fort.  
(AVB NPP A1 b)
- « Ville de Bruxelles. Nouvelle salle des mariages. Plan des embrasures des fenêtres donnant sur la cour de l'Hôtel de Ville »,  
**Plan sans n°**, échelle 1/10, P.-V. Jamaer; **25 juillet 1865**; encre et lavis sur calque marouflé sur papier fort.  
(AVB NPP A1 c)
- « Hôtel de Ville de Bruxelles. Nouvelle salle des mariages. Élévation d'une embrasure de fenêtre »,  
**Plan n° 11**, sans échelle, P.-V. Jamaer; **26 juillet 1865**; encre et crayon sur papier fort.  
(AVB NPP A1 c)
- « Hôtel de Ville de Bruxelles. Détails des boiseries de la salle des mariages. Détail d'un contrefort »,  
**Plan sans n°**, échelle grandeur d'exécution, P.-V. Jamaer; **12 août 1865**; encre, crayon et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 c)
- « Hôtel de Ville de Bruxelles. Détails des boiseries de la salle des mariages. Moitié de la partie centrale de la grande porte »,  
**Plan n° 21**, échelle grandeur d'exécution, P.-V. Jamaer; **12 août 1865**; encre, crayon et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 c)
- « Hôtel de Ville de Bruxelles. Moitié des grandes portes vers l'escalier de la grande salle gothique ». Salle des mariages,  
**Plan n° 6**, échelle 1/10, sans signature; **12 août 1865**; encre et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 r 1/4)
- « Hôtel de Ville de Bruxelles. Élévation des grandes portes vers l'escalier de la grande salle gothique. Salle des mariages »,  
**Plan sans n°**, sans échelle, signé P.-V. Jamaer; **12 août 1865**; encre et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 r 1/4)
- « Hôtel de Ville ». Châssis gothique. Coupe. Élévation »,  
**Plan sans n°**, échelle 1/10, signé P.-V. Jamaer; **17 juin 1875**; encre sur papier fort.  
(AVB NPP A1 r 1/4)

- « Hôtel de Ville de Bruxelles. Projet d'un cadran pour une horloge électrique à placer dans la salle des mariages »,  
**Plan sans n°**, échelle 1/5, sans signature; **mars 1878**; crayon sur calque marouflé sur papier fort.  
(AVB NPP A1 m 7/10)
- « Hôtel de Ville de Bruxelles. Premier étage. Porte de la salle des mariages et de l'antichambre échevinale »,  
**Plan sans n°**, échelle 1/10, P.-V. Jamaer; **21 décembre 1890**; encre et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 d)
- Entrée de serrure « vers la salle des mariages »,  
**Plan n° 3**, échelle grandeur d'exécution, signé P.-V. Jamaer; **5 octobre 1891**; crayon sur calque marouflé sur papier fort.  
(AVB NPP A1 r 4/4)
- « Hôtel de Ville de Bruxelles. Aile droite. Attaches existantes à la hampe du drapeau de la salle de mariage. Détail du quart de la grandeur d'exécution. Relevé »,  
**Plan n° 71**, échelle 1/25, sans signature; **novembre 1895**; encre et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 r 2/4)
- « Hôtel de Ville. Création d'une baie de communication entre la salle des mariages et le balcon-terrasse »,  
**Plan n° A1.151**, échelle 1/100, sans signature; **octobre 1919**; crayon et lavis sur calque.  
(AVB PP 3902)
- « Hôtel de Ville de Bruxelles. Salle des mariages. Projet d'une porte de communication entre le balcon et la salle »,  
**Plan sans n°**, échelle 1/20, sans signature; **s. d. (ca 1920)**; encre et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 c)
- « Hôtel de Ville. Création d'une baie de communication entre la salle des mariages et le balcon. Détail grandeur de la partie pleine de la porte »,  
**Plan n° 3**, échelle grandeur d'exécution, sans signature; **s. d. (ca 1920)**; crayon sur calque.  
(AVB NPP A1 c)
- « Hôtel de Ville. Création d'une baie de communication entre la salle des mariages et le balcon. Détail grandeur des pierres »,  
**Plan n° 4**, échelle grandeur d'exécution, sans signature; **s. d. (ca 1920)**; crayon sur calque.  
(AVB NPP A1 c)
- « Hôtel de Ville. Création d'une baie de communication entre la salle des mariages et le balcon. Détail grandeur de la marche en bois »,  
**Plan n° 2**, échelle grandeur d'exécution, sans signature; **s. d. (ca 1920)**; crayon sur calque.  
(AVB NPP A1 c)
- « Hôtel de Ville. Création d'une baie de communication entre la salle des mariages et le balcon-terrasse »,  
**Plan n° 1**, échelle 1/20 et 1/100, sans signature; **s. d. (ca 1920)**; encre et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 c)
- « Hôtel de Ville. Création d'une baie de communication entre la salle des mariages et le balcon-terrasse »,  
**Plan n° A1.76**, échelle 1/100, sans signature; **s.d. (ca 1920)**; encre sur calque.  
(AVB PP 3896)

- « **Projet d'un faux lambris dissimulant un buffet d'orgue dans la salle des mariages à l'Hôtel de Ville de Bruxelles** », **Plan sans n°**, échelle 1/10, Jean Rombaux; **22 juin 1966**; encre sur papier.  
(AVB NPP A1 c)
- « **Ville de Bruxelles. Service des Travaux publics. Division architecture. Hôtel de Ville. Projet d'un faux lambris dissimulant un buffet d'orgue dans la salle des mariages** », **Plan n° A1.172**, échelle 1/10, signé J. Rombaux; **22 juin 1966**; encre et lavis sur calque.  
(AVB PP 3903)
- « **Ville de Bruxelles. Service Technique des Travaux Publics. Projet d'un faux lambris dissimulant un buffet d'orgue dans la salle des mariages à l'Hôtel de Ville** », **Croquis n° 2**, échelle 1/10, J. Rombaux; **22 juin 1966**; copie aquarellée sur papier.  
(AVB TP 95579)
- « **Hôtel de Ville de Bruxelles. Façade de l'aile droite. Détail des châssis du 1er étage. Coupe verticale. Plan du châssis. Face intérieure**», **Plan n° 18**, échelle grandeur d'exécution, sans signature; **s.d.**; encre et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 r 1/4)
- « **Profil du lambris de l'ancienne salle des mariages. Profil du lambris de la salle des Sections (actuel cabinet de l'échevin André). Profil du lambris de la salle du Conseil. Architrave de l'ancienne salle des mariages. Architrave de la salle du Conseil. Architrave de la salle des Sections**», **Plan sans n°**, sans échelle, sans signature; **s.d.**; encre et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 r 1/4)
- « **Ville de Bruxelles. Châssis de la façade à cour de l'Hôtel de Ville. Rez-de-chaussée, 1er étage, 2e étage**», **Plan sans n°**, échelle 1/10, sans signature; **s.d.**; encre et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 r 1/4)

### C. PLANS DU MOBILIER

- «**Hôtel de Ville de Bruxelles. Ameublement de la salle des mariages. Détails des escabeaux**», **Plan n° 21**, échelle grandeur d'exécution, P.-V. Jamaer; **28 janvier 1868**; crayon sur papier fort.  
(AVB NPP A1 c)
- « **Hôtel de Ville de Bruxelles. Ameublement de la salle des mariages. Détail du fauteuil de l'échevin** », **Plan n° 18**, échelle grandeur d'exécution, signé P.-V. Jamaer; **28 janvier 1868**; encre et crayon sur papier fort.  
(AVB NPP A1 r 1/4)
- «**Hôtel de Ville de Bruxelles. Ameublement de la salle des mariages. Détails de la table**», **Plan n° 22**, échelle grandeur d'exécution, P.-V. Jamaer; **28 janvier 1868**; crayon sur papier fort.  
(AVB NPP A1 c)
- «**Hôtel de Ville de Bruxelles. Ameublement de la salle des mariages. Détails des pupitres**», **Plan n° 23**, échelle grandeur d'exécution, P.-V. Jamaer; **28 janvier 1868**; crayon sur papier fort.  
(AVB NPP A1 c)

- « Hôtel de Ville de Bruxelles. Pupitre pour la salle des mariages. Face latérale. Face principale. Plan de la table », **Plan sans n°**, échelle 1/5, sans signature; **janvier 1878**; crayon et lavis sur papier fort.  
(AVB TP 7226)  
Commentaire : « Deux encriers seraient adaptés aux extrémités et sous la table du meuble. Ils seraient placés dans des glissoirs en métal permettant la manœuvre de ces objets ».
- **Encrier en cuivre poli exécuté d'après un modèle conservé à l'Hôtel de Ville de Bruges (1632)**, **Cliché sans n°**, sans échelle, V. Daveluy; **s.d. (ca 1882)**; Photographie sépia.  
(AVB TP 7234)
- **Projet de tapis pour la salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Bruxelles**, **Croquis n° 1**, sans échelle, Ch. L. Cardon; **17 janvier 1888**; encre et lavis sur papier.  
(AVB TP 7228)
- « Hôtel de Ville de Bruxelles. Projet de tapis pour la salle des mariages », **Croquis n° 2**, échelle 1/10, Ch. L. Cardon; **17 janvier 1888**; encre et lavis sur papier.  
(AVB TP 7228)
- «Ville de Bruxelles. Détail grandeur d'exécution d'une table en bois (chêne) pour la salle des mariages », **Plan sans n°**, échelle grandeur d'exécution, sans signature; **26 novembre 1889**; crayon et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 c)
- «Ville de Bruxelles. Détail grandeur d'exécution de la porte pour l'armoire dans la salle des mariages », **Plan sans n°**, échelle grandeur d'exécution, sans signature; **29 novembre 1889**; crayon et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 c)
- «Ville de Bruxelles. Projet d'une armoire dans la salle des mariages », **Plan n° 19**, échelle 1/10, P.-V. Jamaer; **29 novembre 1889**; encre et lavis sur calque marouflé sur papier fort.  
(AVB NPP A1 c)
- «Ville de Bruxelles. Détail grandeur d'exécution des attaches en cuivre de l'armoire dans la salle des mariages », **Plan n° 24 bis**, échelle grandeur d'exécution, P.-V. Jamaer; **30 novembre 1889**; crayon et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 c)
- **Échantillon de tissu pour les deux coussins des tabourets des mariés de la salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Bruxelles**, **Échantillon sans n°**, **ca 1910**; tissu.  
(AVB TP 95579)
- **Échantillon de tissu pour les deux coussins des tabourets des mariés de la salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Bruxelles**, **Échantillon sans n°**, **ca 1910**; tissu.  
(AVB TP 95579)
- **Échantillon de tissu pour un tapis de table de la salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Bruxelles**, **Échantillon sans n°**, **31 octobre 1962**; tissu.  
(AVB TP 95579)

- Échantillon de tissu pour un tapis de table de la salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Bruxelles, **Échantillon sans n°**, 4 septembre 1974; tissu.  
(AVB TP 95579)
- « Salle des Mariages ». Lustre en bronze à 12 boules lumineuses et 30 bougies, **Plan sans n°**, sans échelle, sans signature; s.d.; crayon et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 r 3/4)
- « Salle des Mariages ». Plan d'un lustre en bronze à 12 boules lumineuses et 30 bougies, **Plan sans n°**, sans échelle, sans signature; s.d.; crayon et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 r 3/4)

#### D. PLANS DU CHAUFFAGE ET DES SANITAIRES

- Plan d'un prototype de cache-radiateur en cuivre bronzé à tester dans le cabinet de l'échevin Janssen (actuel cabinet renaissance au premier étage de l'aile occidentale de l'Hôtel de Ville),  
**Plan sans n°**, échelle 1/10 et grandeur d'exécution, sans signature; s.d. (1890); crayon sur calque.  
(AVB NPP A1 t)
- Plan d'un radiateur à serpentin à tester dans la Salle Maximilienne,  
**Plan sans n°**, sans échelle, sans signature; s.d. (1891); encre sur calque.  
(AVB NPP A1 t)
- « Hôtel de Ville. Écran pour radiateur. Élévation »,  
**Plan sans n°**, échelle grandeur d'exécution, P.-V. Jamaer; 30 avril 1892; crayon et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 t)
- « Hôtel de Ville. Salle des mariages. Écran pour radiateur »,  
**Plan sans n°**, échelle grandeur d'exécution, sans signature; s.d. (ca 1893); crayon et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 t)
- « Ville de Bruxelles. Hôtel de Ville. Salle des mariages. Projet de gradins à établir pour abriter la tuyauterie de chauffage. Élévation du gradin vers la place. Partie du gradin vers la cour. Plan à la hauteur C-D. Plan à la hauteur E-F. Coupe suivant A-B. Plan d'ensemble indiquant la description des gradins »,  
**Plan n° 1**, échelle 1/10 et 1/50, sans signature; s.d. (ca 1893); encre et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 r 1/4)
- « Ville de Bruxelles. Hôtel de Ville. Salle des mariages. Détail des gradins à établir pour abriter les tuyaux de chauffage »,  
**Plan sans n°**, échelle grandeur d'exécution, sans signature; s. d. (ca 1893); encre, crayon et lavis sur papier fort.  
(AVB NPP A1 c)

- « Ville de Bruxelles. Hôtel de Ville. Relevé des différents types de l'écran pour les radiateurs à placer dans les salles ci-dessous. Salle du Conseil. Salle Maximilienne. Ancien cabinet de l'échevin André. Salle du Collège. Salle des mariages. Cabinet de l'échevin André. Cabinet de l'échevin de Mot. Cabinet du Bourgmestre »,  
**Plan sans n°**, échelle 1/20, sans signature; **24 mars 1893**; encre et lavis sur papier fort.  
**(AVB NPP A1 t)**
- « **Projet de modification aux écrans des radiateurs du cabinet de l'échevin des Beaux-Arts à l'Hôtel de Ville de Bruxelles. Ajout de deux portes** »,  
**Plan n° 3**, sans échelle, sans signature; **s.d.**; encre et lavis sur papier.  
**(AVB NPP A1 t)**
- **Croquis d'un cache radiateur**,  
**Plan sans n°**, sans échelle, sans signature; **s.d.**; crayon sur calque.  
**(AVB NPP A1 t)**
- « **Ville de Bruxelles. Hôtel de Ville. Salle des mariages. Disposition des socles en pierre et des châssis de visite à faire dans l'estrade (travaux préliminaire à l'établissement de la canalisation)** », **sans n°**, échelle 1/50, 1/10, P.-V. Jamaer, **1894**; encre et lavis sur calque marouflé sur papier fort.  
**(AVB TP 95579)**
- **Plan des gradins en chêne servant à cacher les tuyaux de radiateurs de la salle des mariages de l'Hôtel de Ville**,  
**sans n°**, sans échelle, **ca 1895**; crayon et encre sur calque.  
**(AVB TP 95579)**
- « **Hôtel de Ville de Bruxelles. Projet de latrines à établir dans un cabinet attenant à la nouvelle salle des mariages** »,  
**Plan n° 27**, échelle 1/20, sans signature; **mai 1867**; encre et lavis sur calque.  
**(AVB NPP A1 t)**
- « **Hôtel de Ville de Bruxelles** ». Lavabo aménagé dans un réduit situé entre la salle des mariages et la salle gothique,  
**Plan sans n°**, échelle 1/20, sans signature; **s.d.**; encre et lavis sur papier fort.  
**(AVB NPP A1 b)**

### III. FONDS ICONOGRAPHIQUE

« Salle gothique et des mariages. Concert de gala et cérémonie donnés à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire du Cercle instrumental de Bruxelles »,  
 24 avril 1984,

[AVB FI Album II-30](#)

Salle des mariages,

début XX<sup>e</sup> siècle,

[AVB FI Album X-13](#)

Salle des mariages,

s.d.,

[AVB FI Album X-48](#)

« Caerten Fontaine der Stadt Brussel ». Plan du premier étage,

1760,

[AVB FI J 2284](#)

Plans de l'Hôtel de Ville (caves, rez-de-chaussée, 1er étage, 2e étage, grenier),

30 septembre 1950,

[AVB FI F 1399 à 1403](#)

« Hôtel de Ville de Bruxelles. Projet pour convertir la salle du Christ en salle pour la célébration des mariages »,

P.-P.-V. Jamaer, 11 mars 1865, dessin aquarellé sur papier,

[AVB FI V 189](#)

« Christ autrefois suspendu dans la salle du tribunal des échevins »

in : H. PIRENNE, « Histoire illustrée de Belgique », T. III, p. 226, s.d.,

[AVB FI SL 1/1/1](#)

Exposition dans la salle des mariages,

1897,

[AVB FI Album XI-4](#)

Salle des mariages de l'Hôtel de Ville,

In : CH. PERGAMENI, « L'Hôtel de Ville de Bruxelles », 1935, p. 34,

[AVB FI Biblio n° 4918-21](#)

Salle des mariages de l'Hôtel de Ville,

In : « Vues de Belgique », pl. 62,

[AVB FI Album VIII-1](#)

Salle des mariages de l'Hôtel de Ville, vue de l'estrade et de l'entrée,

[AVB FI C 727, 728](#)

Salle des mariages de l'Hôtel de Ville, s.d.,

[AVB FI F 637](#)

Salle des mariages de l'Hôtel de Ville, s.d. (1896),

[AVB FI F 638](#)

Salle des mariages de l'Hôtel de Ville,

[AVB FI C 7754](#)

Salle des mariages de l'Hôtel de Ville, « mariage célébré en 1930 dans des costumes de 1830 »

[AVB FI C 8360](#)

Salle des mariages de l'Hôtel de Ville, « mariage avec l'échevin Van Den Heuvel »

[AVB FI C 11030, 11033](#)

#### IV. FONDS TRAVAUX PUBLICS

AVB TP 7225  
AVB TP 7226  
AVB TP 7228  
AVB TP 7229  
AVB TP 7234  
AVB TP 7258  
AVB TP 7308  
AVB TP 7310  
AVB TP 7317  
AVB TP 7318  
AVB TP 65264  
AVB TP 95573  
AVB TP 95579  
AVB TP 95593  
AVB TP 95596



## **COLOPHON**

### Conception

Ville de Bruxelles - Cellule Patrimoine historique  
Boulevard Anspach, 6 - 1000 Bruxelles - T. 02/279-30-10

### **Restriction à l'autorisation d'utilisation**

La Ville de Bruxelles autorise la mise à disposition de la présente étude pour consultation. Toute autre utilisation est soumise aux restrictions prévues par le droit d'auteur ; tout particulièrement, il doit être tenu compte de l'obligation de citer explicitement la source lorsqu'il est fait référence au contenu de la présente étude.

© Ville de Bruxelles - Boulevard Anspach, 6 - 1000 Bruxelles  
Dépôt légal : décembre 2007 – D/2007/8333/3